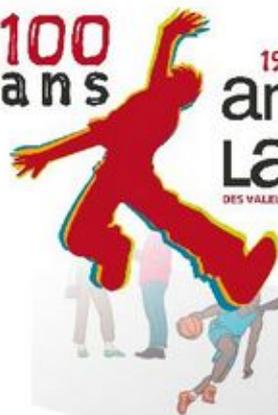


100  
ans



1925-2025  
amicale  
Laique  
DES VALEURS À VIVRE



100 ANS  
D'ENGAGEMENT!



# Assemblée Générale

Amicale Laique de Saint-Brieuc  
Amicale Laique Centre de vacances

3 février 2025



## Sommaire

Rapport moral.....	3
Rapport financier.....	6
Activités des instances statutaires.....	14
Badminton.....	19
Basket-ball.....	21
Boxe.....	23
Parkour.....	24
Pétanque.....	25
Multi-Sports.....	27
Yoga.....	27
Gym Pilates.....	28
Qi Gong.....	28
Danses.....	30
Lindy Hop.....	31
Langues : Anglais Espagnol Italien.....	31
Semaine du Cinéma Italien.....	32
Encadrement.....	32
Le PROJO - Mission jeunesse quartier ouest.....	34
Centre de loisirs - Accueil collectif de mineurs.....	35
Accompagnement à la scolarité.....	37
Centre de vacances - Été 2024.....	44
Procès verbal de l'Assemblée Générale du 5 Février 2024.....	50
Procès verbal de l'A.G. de l'AL-Centre de vacances.....	53

## Rapport moral

Une saison d'activité, c'est peu au regard des 100 années d'existence de l'Amicale laïque de Saint-Brieuc. Mais il est des moments plus forts que d'autres et la saison 2023-2024 fut de ceux-là. Trois faits majeurs, structurants, sont intervenus pendant cette période : le lancement du projet d'animation en direction des jeunes des quartiers ouest de la Ville, l'aménagement d'une salle particulière pour la pratique du parkour, le transfert du siège du Foyer laïque vers la rue de Cornouaille.

Le projet d'animation en direction des jeunes est le résultat d'une co-construction avec la Ville de Saint-Brieuc, avec des échanges qui se sont poursuivis pendant une douzaine de mois. Le lancement effectif est intervenu à la rentrée 2023. Puis ce fut l'accès au local, le Projo, inauguré le 13 décembre par la Municipalité. Le développement de l'activité, le dynamisme que lui apporte nos équipes salariées et les jeunes eux-mêmes ne tarit pas.

Autre grand projet mené à bien au cours de cette saison : l'aménagement d'une salle particulière pour accueillir une activité qui suscite un fort engouement chez les jeunes, la salle de parkour. Là, nous sommes maîtres du jeu. Nous avons pu monter cette salle grâce à une subvention de l'Agence Nationale du Sport, mais surtout grâce à l'action volontariste des membres de l'équipe salariés de l'AL, Vincent Bertin le directeur, et Steven Lucas l'animateur parkour. L'intervention de nombreux bénévoles a été déterminante pour dessiner et assembler les blocs nécessaires à la pratique de ce sport.

Enfin, le déménagement rue de Cornouaille, au terme de discussions avec la Ville, engagées voilà 10 ans... L'association occupe la moitié des anciens locaux de l'école du Grand Clos, largement rénovés par la Ville. Les adhérents, les professionnels et les bénévoles disposent d'espaces plus adaptés, plus modernes, plus confortables. Le projet de regrouper au maximum les activités et les adhérents sur un même site doit être encore être complété par la rénovation du gymnase du Grand Clos.

Autour de ces projets forts, ambitieux, porteurs d'avenir, l'action de l'association s'est déroulée avec son lot de satisfactions et de contrariétés, de réussites et d'affaires à régler.

À ce sujet, je voudrais évoquer la situation de la plus jeune section de l'AL le club de pétanque qui a passé une année difficile car empêché d'accéder aux espaces qui lui permettent de fonctionner normalement. De ce fait, les projets de développement autour de la pétanque sont au point mort. Je salue l'engagement des responsables qui, autour du président du club ont géré les frustrations, les impatiences des adhérents et les relations avec les gestionnaires des lieux. L'espoir réside dans le projet de boulodrome porté par l'Agglomération : qu'il aboutisse rapidement pour que l'activité pétanque puisse reprendre au rythme normal d'un club sportif, avec ses licenciés, ses compétitions, ses rencontres amicales.

D'une manière générale, les effectifs continuent à progresser pour atteindre les 1800 personnes. Soulignons que nos modalités de fonctionnement et d'adhésion, par des activités tout au long de l'année, produisent des relations régulières, propices à l'échange. Ainsi se tissent des liens entre adhérents, salariés, bénévoles engagés ou simplement adhérents, jeunes et moins jeunes, ce qui justifie le nom d'amicale.

\*

\* \*

Nous devrions nous satisfaire de constater le développement de notre Amicale. Mais nous devons être lucides. Chaque année, le rapport moral évoque les dégradations de la démocratie, du climat, de la vie internationale, en ce que cela affecte notre association, ses adhérents, ses salariés. Un cortège de réductions de dépenses publiques est annoncé, répercuté de l'échelon national jusqu'au niveau des communes. Les collectivités locales avec lesquelles nous travaillons, nous renvoient leurs propres difficultés budgétaires. Le monde associatif s'inquiète: servira-t-il de variable

d'ajustement ? Et derrière lui ses adhérents, ses salariés ? L'incertitude dans laquelle la France a été plongée par la décision de dissoudre l'Assemblée Nationale aggrave ces inquiétudes. Pour des organisations comme la nôtre, sensibles, par différents capteurs, à l'ambiance générale, c'est tout à fait inconfortable.

Aujourd'hui, nous vient d'outre Atlantique un vent porteur d'autres dangers. Un homme et une équipe arrivent à la tête des États-Unis, avec leur clan pour faire du business. Il faut dire cela pour rappeler que l'action de l'Amicale laïque de Saint-Brieuc est une action citoyenne, un travail sur l'éducation, sur le positionnement des individus, sur la vie en société. Notre projet fondamentalement, vise l'égalité notamment devant l'éducation, devant le savoir ; il revendique la liberté de conscience, à travers la laïcité.

Sans être révolutionnaire, notre projet porte une protestation, celle que les beaux principes républicains ne sont qu'imparfaitement appliqués, insuffisamment effectifs. Alors, que deviennent nos fondamentaux quand le vent qui vient d'Amérique souffle en sens inverse ? Car nous savons que nous finirons par subir ce qui vient d'Amérique ? Dans ce contexte à rebours des principes qui animent notre association, que deviennent le sport, l'éducation, la liberté de conscience ? Pointer le climat qui dévalorise ce qui fonde notre association ne vise pas à en rajouter sur l'anxiété ambiante, mais à imaginer des contre-feux, des contre-pouvoir pour agir dans le cadre démocratique.

Par son histoire centenaire, l'Amicale affirme que le sport ne peut être organisé selon les règles de la concurrence commerciale, que la religion n'est pas un terrain de combat ni de regroupement communautaire, que la culture et les médias ne peuvent servir de vecteurs au « soft power », que l'école n'est pas un lieu d'endoctrinement, mais un moyen d'émancipation, que la loi du plus fort ne doit pas régir nos relations.

Il est nécessaire de rappeler cela fermement, de le garder au cœur de notre action car c'est le sens de l'existence de l'Amicale laïque de Saint-Brieuc et de l'engagement de ses membres.

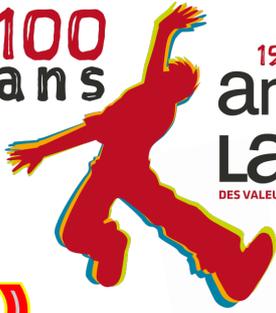
*Camille Binder, janvier 2025*



**100 ANS  
D'ENGAGEMENT !**

**laïcité  
solidarité  
action éducative**

100  
ans



1925-2025  
amicale  
Laique  
DES VALEURS À VIVRE

# Rapport d'activité 2023-24



## Affaires financières

# Rapport financier

## ATTESTATION

200014 - Association AMICALE LAIQUE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

### Association AMICALE LAIQUE Pour l'exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	888 831,42 €
Résultat net comptable	-4 206,84 €
Total du bilan	425 700,74 €

Fait à LANGUEUX,  
Le 13/12/2024.  
Benoit CHARLES,  
Expert-comptable.

Produits d'exploitation	888 831 €
Charges d'exploitation	896 172 €
<b>1 - Résultat d'exploitation</b>	<b>-7 341 €</b>
Produits financiers	2 282 €
Charges financières	129 €
<b>2 - Résultat financier</b>	<b>2 153 €</b>
Produits exceptionnels	7 077 €
Charges exceptionnelles	6 097 €
<b>3 - Résultat exceptionnel</b>	<b>980 €</b>
Total produits	898 191 €
Total charges	902 398 €
<b>5 - Résultat final</b>	<b>-4 207 €</b>

# BILAN - ACTIF

200014 - Association AMICALE LAIQUE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024			01/09/2022 au 31/08/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>① ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	9 460,25	9 457,25	3,00	35,42
Autres	240 948,71	109 800,09	131 148,62	39 937,55
Immobilisations corporelles en cours				10 774,78
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	2 200,00		2 200,00	2 200,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>252 608,96</b>	<b>119 257,34</b>	<b>133 351,62</b>	<b>52 947,75</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	125 246,56		125 246,56	165 358,93
Valeurs mobilières de placement	37 398,00		37 398,00	36 282,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	122 763,12		122 763,12	92 351,53
Charges constatées d'avance	6 941,44		6 941,44	4 684,93
<b>TOTAL (II)</b>	<b>292 349,12</b>		<b>292 349,12</b>	<b>298 677,39</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>544 958,08</b>	<b>119 257,34</b>	<b>425 700,74</b>	<b>351 625,14</b>

# BILAN - PASSIF

200014 - Association AMICALE LAIQUE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

<b>PASSIF</b>	Du 01/09/2023 au 31/08/2024	Du 01/09/2022 au 31/08/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	132 775,44	132 775,44
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	39 422,53	36 883,91
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 206,84	2 538,62
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>167 991,13</i>	<i>172 197,97</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	21 776,31	1 934,79
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>189 767,44</b>	<b>174 132,76</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	44 211,00	43 603,00
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>44 211,00</b>	<b>43 603,00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 404,96	11 399,67
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 712,93	6 930,00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	60 871,26	47 906,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 640,82	14 851,34
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	56 092,33	52 801,66
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>191 722,30</b>	<b>133 889,38</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>425 700,74</b>	<b>351 625,14</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

200014 - Association AMICALE LAIQUE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	330 376,39	290 500,51
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	445 649,21	386 753,36
Charges sociales	104 249,46	88 504,35
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 347,60	16 694,57
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	549,24	1 351,31
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>896 171,90</b>	<b>783 804,10</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	129,24	239,59
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>129,24</b>	<b>239,59</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	45,00	45,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 052,00	4 841,00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 097,00</b>	<b>4 886,00</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>902 398,14</b>	<b>788 929,69</b>
<b>EXCÉDENT</b>		<b>2 538,62</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>902 398,14</b>	<b>791 468,31</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

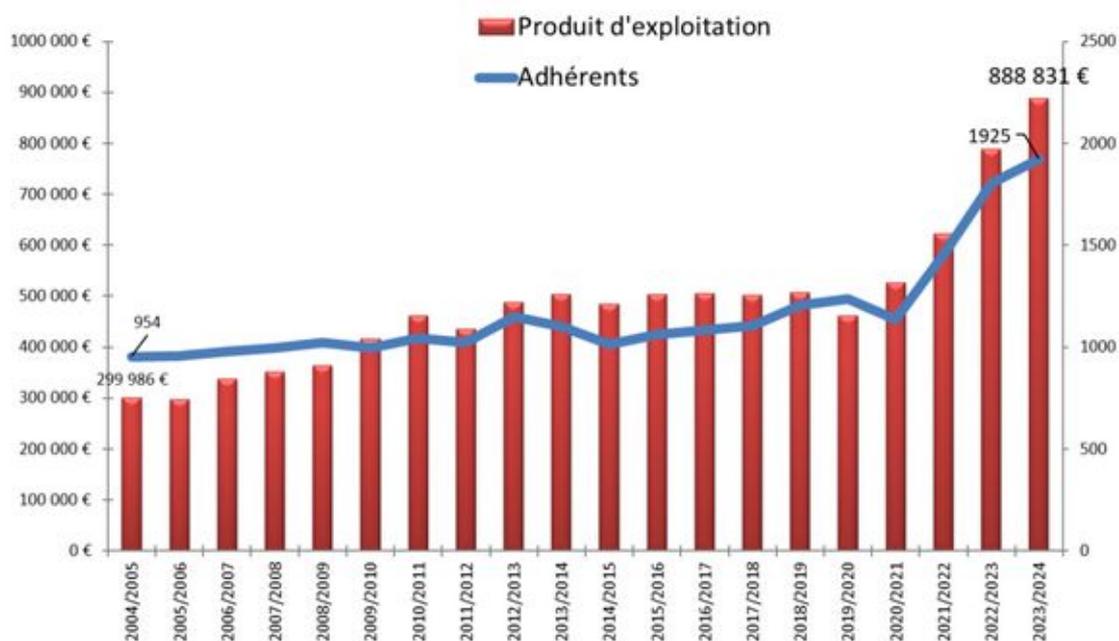
200014 - Association AMICALE LAIQUE

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 au 31/08/24	Du 01/09/22 au 31/08/23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	404 012,32	398 674,35
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	419 933,99	341 190,68
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22 578,61	14 524,38
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	42 306,50	34 246,19
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>888 831,42</b>	<b>788 635,60</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 282,32	2 000,92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 282,32</b>	<b>2 000,92</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 633,56	831,79
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 444,00	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 077,56</b>	<b>831,79</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>898 191,30</b>	<b>791 468,31</b>
<b>DÉFICIT</b>	<b>4 206,84</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>902 398,14</b>	<b>791 468,31</b>

## Un développement inégalé depuis ces 20 dernières années

Evolution du produit d'exploitation et du nombre d'adhérents



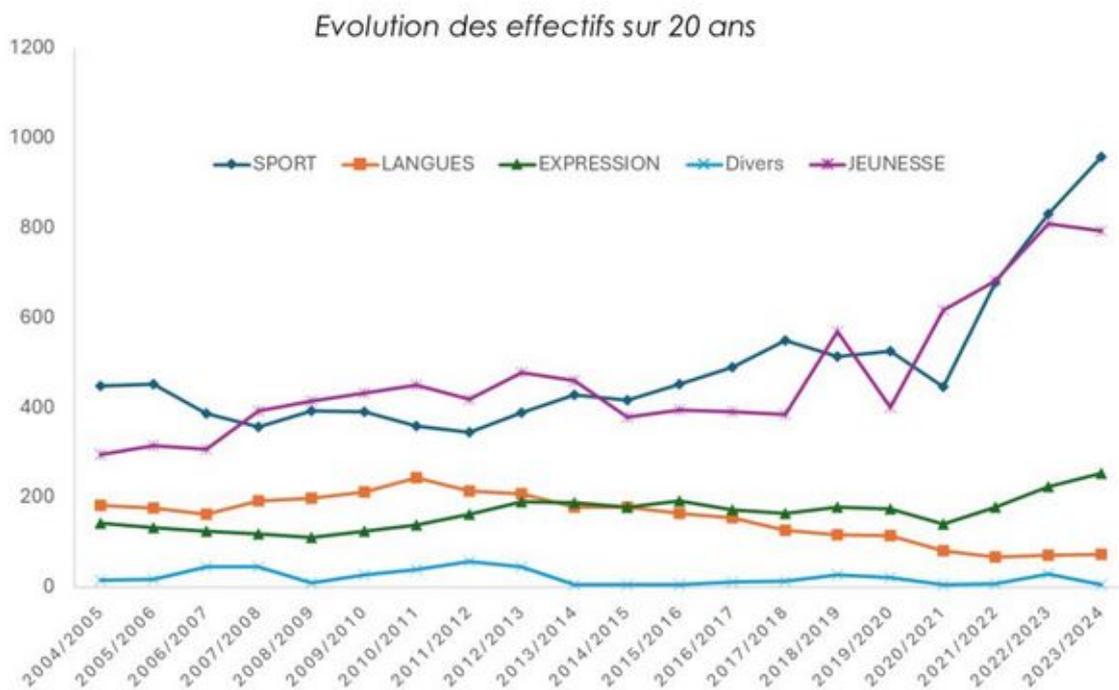
Après la crise sanitaire, l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc connaît une croissance d'activité inégalée depuis ces 20 dernières. Alors que l'évolution régulière du nombre d'adhérents dépassait rarement les 5%, elle connaît ces trois dernières saisons une croissance spectaculaire, qui certes, connaît un ralentissement sur la saison 2023-2024 : le nombre d'adhérents progresse de « seulement » 6,5%.

L'Amicale fonctionne ainsi désormais avec deux fois plus d'adhérents que dans les années 2000 (près de 2000 contre moins de 1000) mais avec une structure de fonctionnement qui n'a pas évolué à la même vitesse. À titre d'exemple pour le badminton la subvention de fonctionnement de la ville de Saint Brieuc n'a pas progressé proportionnellement à la croissance des effectifs.

Ce développement s'accompagne d'un équilibre financier quasi constant ce qui permet à l'association de verser à ses salariés à nouveau une prime de « partage de la valeur ».

Cette année l'association enregistre un résultat net de - 4 207 € et un résultat d'exploitation -7 430 € soit moins de 1% du produits d'exploitation qui culmine à près de 900 000 €. Ainsi le produit d'exploitation a été multiplié par 3 sur cette même période de 20 ans.

## Un développement tiré par l'activité jeunesse et les activités sportives

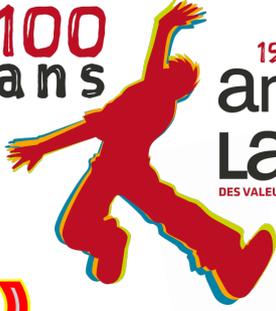


Le développement de l'Amicale laïque est tiré par les pôles « sport » et « jeunesse ».

Excepté les langues, toutes les activités bénéficient de cette croissance dans des proportions plus au moins fortes. La section badminton et la création de l'activité Parkour expliquent à elle deux la moitié du développement de ces dernières saisons pour le pôle « sport ». L'activité jeunesse a été plus chahutée. Son évolution récente s'explique par la croissance de l'accompagnement à la scolarité et l'activité dans le quartier Ouest avec l'ouverture du Projo.

Tout en gardant des adhérents fidèles, l'activité « langues » connaît une érosion constante et régulière de ses effectifs, avec une baisse d'un tiers depuis 20 ans.

100  
ans



1925-2025  
amicale  
Laique  
DES VALEURS À VIVRE

# Rapport d'activité 2023-24



## Vie des Instances

## Activités des instances statutaires

La dernière Assemblée Générale s'est tenue le 5 février 2024 dans les locaux d'Askoria. Après le mot d'accueil du président de l'AL, Camille Binder, les activités de l'année 2023-2024, les comptes et le rapport moral ont été présentés aux personnes présentes. Un dossier regroupant ces différents documents leur a également été remis.

Les rapports ayant été portés à la connaissance des adhérents et des personnes concernées par l'intermédiaire du site électronique de l'association, il n'a pas été donné lecture de ces textes. Un temps d'échange a suivi cette présentation, puis l'Assemblée Générale s'est prononcée sur les différentes résolutions. Après l'approbation par vote des différents rapports, il a été procédé au renouvellement du CA ; le tiers sortant comptait trois personnes dont un membre démissionnaire ; une nouvelle candidate s'est manifestée. Ces trois personnes ont été élues à l'unanimité. Le Conseil d'administration est composé de 18 membres (8 femmes et 10 hommes).

Un moment convivial a clôturé cette Assemblée Générale et permis de poursuivre les échanges. Le procès-verbal de cette AG est consultable en ligne sur le site de l'AL.



Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois cette saison ; il y a eu 9 réunions de bureau.

A côté de ces réunions statutaires, **des groupes de travail** se rencontrent régulièrement pour préparer les dossiers importants (les nouveaux locaux, le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'association, les nouveaux projets, la communication...) Enfin, il faut signaler les **rencontres avec les élus et les services de la Ville** au sujet du transfert du siège de l'AL, de ses activités ou du renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs.

Les sujets traités lors des réunions de CA et de bureau sont analogues aux questions qui concernent l'organisation et la gestion d'une association :

L'élection du nouveau bureau, ainsi que du bureau de l'AL-Centre de vacances et la mise en place des groupes de travail.

Les questions financières : l'examen des comptes de l'AL et de l'AL-Centre de vacances, le point sur les dépenses, le suivi de la trésorerie, les achats à prévoir, les nouveaux tarifs, les décisions à prendre.

Tout ce qui concerne les Ressources Humaines : mouvements de personnel, embauches, réponse aux demandes des salariés... accueil de volontaires en service civique

Le suivi des actions : les activités sportives et activités culturelles proposées aux adhérents durant toute la saison, l'accompagnement à la scolarité, le centre de loisirs, le Projo, les activités d'été, l'AL-Centre de vacances. Les décisions à prendre au regard des effectifs.

La préparation des manifestations organisées par l'AL ou celles auxquelles elle participe : le forum des associations, la semaine du cinéma italien, le gala de danse... Au mois d'octobre 2024, a eu lieu l'inauguration officielle de la salle de Parkour, une activité qui accueille de plus en plus de participants.

Des moments de convivialité, comme la fête du 7 juin cette année, permettent de resserrer les liens entre tous ceux qui interviennent au sein de l'association, salariés ou bénévoles.

Le lancement de projets : deux nouvelles activités, Béhourd et Théâtre d'improvisation.

Une fresque murale réalisée par des bénévoles et des jeunes de l'accompagnement à la scolarité a été inaugurée en juin dernier.

Les outils de communication : une modification substantielle de la plaquette, un logo pour le centenaire, la signalétique du nouveau site, l'internet....

Deux sujets ont régulièrement été mis à l'ordre du jour et ont particulièrement mobilisé l'attention des administrateurs : la question des locaux, l'anniversaire de la création de l'association en 1925.



**L'aménagement des nouveaux locaux, rue de Cornouaille**, se termine et le transfert de la plupart des activités de l'Amicale a pu être organisé. L'inauguration est prévue en mars. Des réunions avec la Ville sont maintenant organisées autour de la seconde phase de travaux (rénovation du gymnase et aménagement d'un Dojo). L'AL rappelle le besoin incontournable de pouvoir disposer d'une salle de danse, une activité qui regroupe de nombreux adhérents.

**L'association, créée en 1925, fête, cette année, son 100<sup>ème</sup> anniversaire** et se mobilise pour faire de cet événement un thème majeur de l'année 2025. Un groupe de travail réfléchit aux différentes propositions (communication, expositions, manifestations...) avec la participation de toutes les sections et des animateurs.

#### **Amicale ambiance**

Les administrateurs apprécient de pouvoir travailler dans une bonne ambiance, avec des personnes qui mettent en avant les valeurs de l'AL et remercient bien sincèrement tous ceux, salariés ou bénévoles, qui contribuent à la bonne marche de notre association.

Dominique Bourdonnay

#### **Les sections**

Les activités sportives fonctionnent en autonomie et sont gérées par des bureaux de section comportant *a minima* un président et un trésorier.

Badminton : Stanislas Rault, président ; Morane Dumont, trésorière,

Basket-ball : Pierre-Adrien Derdar, président,

Boxe : Christophe Delande, président ; Gilbert Le Riboter, trésorier,

Pétanque : Gilles Hamon, président ; Marc Even, trésorier.

Les bureaux de section assurent l'organisation des activités, les compétitions sportives, les relations avec les fédérations, les relations avec les licenciés, le suivi des cotisations et des dépenses courantes.

Un bureau des bénévoles de l'Accompagnement à la scolarité fonctionne également depuis 2022.

## L'emploi

Le nombre de personnes salariés est élevé, avec un équivalent temps plein de 14,8. Cela augmente fortement les tâches administratives.

Nombre de salariés plein temps : ..... 11

Nombre de salariés temps partiel : ..... 9

Nombre de CEE sur l'année : ..... 27 AL + 24 ALCV

Nombre de fiches de paye : 401 sur l'année, AL-CV compris, plus de 33 chaque mois ; variation par rapport à 2023 : 23 %

Charges de personnel (2022-23) : 387 000 €, 23 % d'augmentation.

## Effectifs

Évolution des activités et des inscriptions au cours des dernières années :

	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Badminton	109	145	140	138	148	184	197	174	176	135	141	134	158	135	184	198	220
Basket	125	107	117	86	75	70	66	80	90	129	122	101	88	82	119	134	145
Boxe française	23	40	30	30	30	32	35	34	49	54	89	86	80	46	80	88	90
Qi gong	101	101	45	15									13	17	19	20	29
Yoga		17	10	19	31	42	38	44	39	41	39	55	41	37	45	39	55
Pilates	6	6	10	17	13	14	25	31	45	54	54	49	46	31	35	55	47
Multi-sports	45	36	39	54	49	46	68	54	54	77	104	89	100	99	126	108	122
Pétanque															38	59	60
Parkour															33	131	143
Fit danse et step concept																	46
<b>TOTAL SPORT</b>	<b>358</b>	<b>393</b>	<b>391</b>	<b>359</b>	<b>346</b>	<b>388</b>	<b>429</b>	<b>417</b>	<b>453</b>	<b>490</b>	<b>549</b>	<b>514</b>	<b>526</b>	<b>447</b>	<b>679</b>	<b>832</b>	<b>957</b>
Anglais	85	97	102	131	100	98	95	80	88	87	69	65	67	47	39	43	50
Espagnol	63	66	67	71	71	69	59	53	46	42	32	29	20	15	9	14	10
Allemand	15	11	17	18	14	18	7	8	10	9	7	7	3	3			
Italien	26	24	27	24	29	23	17	37	20	17	19	17	25	17	19	15	14
<b>Total LANGUES</b>	<b>193</b>	<b>198</b>	<b>213</b>	<b>244</b>	<b>214</b>	<b>208</b>	<b>178</b>	<b>178</b>	<b>164</b>	<b>155</b>	<b>127</b>	<b>118</b>	<b>115</b>	<b>82</b>	<b>67</b>	<b>72</b>	<b>74</b>
Danses	91	96	108	84	116	105	115	121	147	126	125	112	107	67	112	119	153
Aéro latino (Zumba)						50	49	39	22	23	18	18	18	17	15	41	
Théâtre	26	16	18	56	46	35	24	18	23	24	22	17	6				4
Lindy Hop												32	43	58	51	65	97
Art plastique										8	9	8					
Encadrement	13	11	12	16	11	9	6	6	6	5	5	6	7	6	5	6	6
<b>Total ACT. CULTURELLES</b>	<b>144</b>	<b>123</b>	<b>138</b>	<b>156</b>	<b>173</b>	<b>199</b>	<b>194</b>	<b>184</b>	<b>198</b>	<b>186</b>	<b>179</b>	<b>193</b>	<b>181</b>	<b>148</b>	<b>183</b>	<b>231</b>	<b>260</b>
CLSH	180	191	195	211	206	230	234	183	196	209	204	190	162	209	260	276	204
Accompagnement scolaire	51	57	77	75	55	82	67	51	49	45	45	222	238	248	257	270	310
Vouvray	162	167	161	165	157	166	160	145	150	136	135	157	0	160	166	163	160
Projo																100	120
<b>Total JEUNESSE</b>	<b>393</b>	<b>415</b>	<b>433</b>	<b>451</b>	<b>418</b>	<b>478</b>	<b>461</b>	<b>379</b>	<b>395</b>	<b>390</b>	<b>384</b>	<b>569</b>	<b>400</b>	<b>617</b>	<b>683</b>	<b>809</b>	<b>794</b>
Adh. Individuelles	21		16	25	47	37						15	16		4	24	

**Projection 2024-25** : Sports, 930 ; Langues, 60 ; Activités culturelles et artistiques, 250 ; Jeunesse, 800.



Saint-Brieuc, le 22 octobre 2024

Monsieur Cadec,  
Sénateur des Côtes-d'Armor  
Monsieur Cosson,  
Député des Côtes-d'Armor

Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur  
L'Amicale laïque de Saint-Brieuc assure un travail éducatif et social auprès des jeunes de Saint-Brieuc et de l'agglomération. Les chiffres 2024, sont éloquentes : *Séjours de vacances*, 1440 journées-enfants ; *Accueil de loisir*, 200 enfants inscrits, pour un accueil chaque mercredi, soit 5525 journées-enfants ; *Lieux ouverts animés* fréquentés par 328 jeunes de 6 à 18 ans, dont

Au moment où s'engage le débat budgétaire à l'Assemblée Nationale et au Sénat, dans une période où est proclamée la nécessité de faire des économies pour que notre pays réduise sa dette, je veux vous alerter sur l'inquiétude du monde associatif devant l'effet de coupes budgétaires dans les domaines où il intervient.

Les budgets consacrés à la vie associative et aux actions menées par les organisations sans but lucratif ne doivent pas servir de variable d'ajustement. Le soutien au monde associatif, qu'il s'occupe de sport, d'éducation populaire, d'action sociale, de culture, de santé, de solidarité, de questions écologiques, doit être soutenu pour pouvoir assumer sa fonction éducative et sociale.

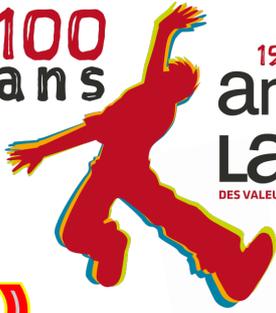
SPORT  
CULTURE  
ENFANCE JEUNESSE

[www.amicale-laique-sb.fr](http://www.amicale-laique-sb.fr)

36 RUE DE CORNOUAILLE  
22000 SAINT-BRIEUC  
02 96 94 31 81

Une démarche en direction des parlementaires -  
extrait d'un courrier envoyé à MM Cadec et Cosson.

100  
ans



1925-2025  
amicale  
Laique  
DES VALEURS À VIVRE

# Rapport d'activité 2023-24



**Badminton Basket-ball  
Boxe Pétanque Parkour**

# Badminton

Le badminton est en pleine évolution au sein de l'Amicale laïque avec progression constante de 10 à 20% par an du nombre de licenciés sur les 5 dernières années. Le badminton est le sport le plus pratiqué en milieu scolaire, surtout au collège et au lycée, avec une poursuite pendant et après les études.

## LES CHIFFRES

Année record, la section comptait 225 licenciés en 2023-2024 contre 203 licenciés en 2022-2023, soit une progression de 10% pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive :

- 105 femmes, 120 hommes,
- 96 jeunes -17ans.
  - 95 adultes et jeunes en pratique uniquement loisirs.



13 créneaux de jeu sont proposés aux pratiquants dont 9 sont encadrés (loisirs et compétitions).

Les encadrements sont assurés par Pierre Guinnebault depuis septembre 2023 et Josiane Lecomte en formation BPJEPS obtenu en juin 2024. Amélie a obtenu sa certification d'arbitre en septembre 2023, Stanislas a obtenu le grade d'arbitre accrédité en juin 2024

11 équipes :

- 1 équipe fanion en nationale N3 qui finit 3<sup>ème</sup> du championnat,
- 1 équipe se maintien au niveau régional R2,
- 4 équipes se maintiennent au niveau départemental,
- 1 équipe en championnat vétérans,
- 3 équipes en unisexe.

## LES ACTIVITÉS COMPÉTITEURS

Les participations lors de tournois sont à de nombreuses reprises couronnées de succès à tous les niveaux, départemental, régional, national et même international pour certains joueurs et joueuses. Trois jeunes ont participé au championnat de France, avec une médaille d'argent de Lily Gautier en double dame.

Le dynamisme et la qualité de l'encadrement attirent de plus en plus de jeunes joueurs qui sont heureux de porter les couleurs de l'Amicale.

## LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA SAISON

Aux tournois jeunes du Département accompagnés par Pierre, Josiane et quelques bénévoles les jeunes ont été nombreux sur les tournois, le club a été le plus représenté sur ces compétitions à de nombreux tournois adultes, avec de bons résultats ; aux CDCA jeunes et adultes, avec quelques titres :

- Championnats de Bretagne jeune et adulte : Martin Bellot (ALBCB 22 Saint-Brieuc) : Triple champion de Bretagne ; Romance Depagne demi-finaliste en DD ;
- Championnats de France jeunes : Martin Bellot, Lily Gautier championne de France en DD
- Championnats d'Europe Lily vice-championne d'Europe en DD avec l'équipe de France u17 et bronze en DD en individuel ;
- Championnats du monde Vétérans Mevel Joël, éliminé en 16<sup>ème</sup>.

## MANIFESTATIONS ET INTERVENTIONS

- Participation au forum des associations
- Organisation d'un tournoi double en novembre, au gymnase de la Vallée 160 badistes
- Stage jeunes aux vacances d'automne, février et printemps
- Opération « Chocolat »
- Créneau sur les écoles primaires dans le dispositif Sport à l'école
- Soirée « bad an crêpes »
- Accueil journées de N3 et départementales
- Atelier badminton à « Saint-Brieuc fête ses jeux »
- Participation avec Josiane à la journée Olympique et Paralympique à destination des écoles briochines
- Organisation d'un tournoi jeunes en janvier (100 jeunes)
- Journée de sensibilisation au Para Badminton
- Organisation du tournoi National du Griffon en mai à Steredenn et la Vallée, des joueurs de toute la France se sont déplacés (400 joueurs sur 2 jours), avec la présence de joueurs du TOP 20 français et des champions de France.
- Organisation du Championnat des Côtes d'Armor Adultes début juin



## LA COMMUNICATION

Le club communique régulièrement avec les adhérents, afin de garder un contact permanent, via les réseaux sociaux ou de lettres d'information régulières.

Le site internet est l'outil principal de communication en direction des adhérents et des personnes s'intéressant aux activités de la section Badminton de l'Amicale laïque de Saint-Brieuc. Il est mis à jour chaque semaine. Le site accueille toutes les informations de la section, les résultats, les dates importantes, nos partenaires. <http://www.saint-brieuc-badminton.fr>. Une page Facebook complète le dispositif de communication : <https://www.facebook.com/saintbrieuc.badminton>

## LES PARTENAIRES

De plus en plus de partenaires privés s'engagent à nos côtés.

Nos partenaires institutionnels Mairie de Saint-Brieuc, Saint-Brieuc Agglomération et le Conseil Départemental sont primordiaux pour notre fonctionnement.

## LES OBJECTIFS 2024-2025

La dynamique engagée étant maintenue, l'effort est poursuivi pour favoriser la pratique pour tous, valides et porteurs d'handicap, de tout âge, pour former les jeunes et moins jeunes licenciés à la pratique du Badminton, pour briller sur les championnats et diverses compétitions.

## DES BESOINS

Un **gymnase adapté** à la pratique sportive, avec un local de stockage, aussi bien pour les compétitions que pour les entraînements, des **créneaux d'accès aux salles** en quantité suffisante pour accueillir les adhérents dans de bonnes conditions.

### LES BÉNÉVOLES

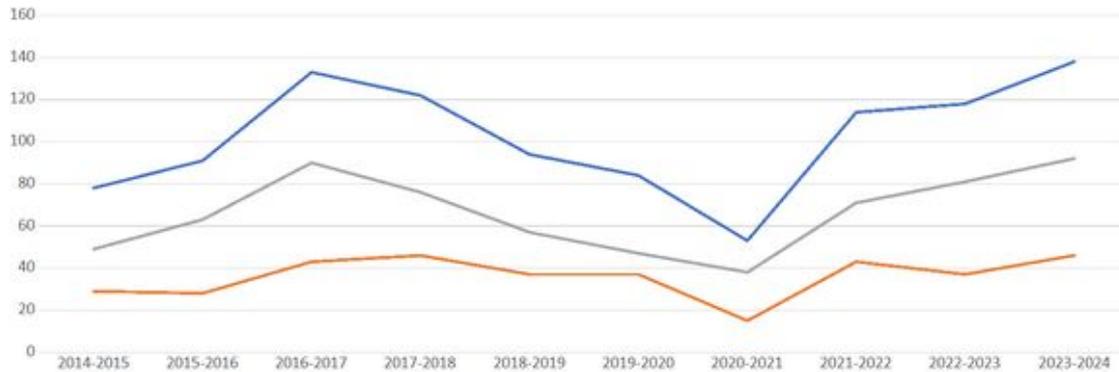
*Un club n'est rien sans bénévoles*

*MERCI à ceux qui font vivre le  
Bad au sein de l'AL*

# Basket-ball

## EFFECTIF

138 licenciées un record pour le club : 46 Filles et 92 Garçons.



En Coopération Territoriale de Club (CTC) avec l'AL de Ploufragan porte le nombre de jeunes à 194 au total répartis dans 14 équipes de U13 à U18.

## RÉSULTATS SPORTIFS

Quatre équipes sont engagées au niveau Régional : U13F, U15 F, U15 G, U18 F en Région Élite. Trois équipes jouant au plus au niveau Départemental (U11 gars / U17 gars / senior gars)

- U11F 3<sup>ème</sup> Division 2
- U11G 4<sup>ème</sup> Division 1
- U13F 1<sup>ère</sup> Division 2
- U13F 3<sup>ème</sup> Région Élite
- U13G 5<sup>ème</sup> Division 3
- U13G 4<sup>ème</sup> Division 2
- U15F 3<sup>ème</sup> Division 2
- U15F 2<sup>ème</sup> Région Élite
- U18F 8<sup>ème</sup> Division 3
- U18F 6<sup>ème</sup> Région Élite
- U17G 2<sup>ème</sup> Division 3
- U17G 4<sup>ème</sup> Division 1
- Senior 1 1<sup>er</sup> Division 1
- Senior 2 1<sup>er</sup> Division 1

## ÉVÈNEMENTS

L'année 2023-2024 est une année de continuité dans la structuration du club, la recherche de bénévoles était un des objectifs principaux. Pour cela ont été créés trois opérations. Un événement **Bénévoles** à permis de créer des moments conviviaux afin de remercier et valoriser les bénévoles investis ; une action **Basket citoyen** pendant les vacances scolaires afin de faire découvrir le basket au jeune du quartier et MNA (mineurs non accompagnés) suivis par le Conseil Départemental ; un tournoi Parents-Enfants de fin de saison ; un barbecue participatif.

L'Amicale anime l'opération **Basket école** auprès de 5 écoles différentes.

## POINTS DE VIGILANCE

Malgré le grand nombre de parents qui participent chaque week-end, en raison du grand nombre d'équipes il est difficile de trouver des bénévoles pour le coaching, l'arbitrage ou tenir les tables de marque. Il manque également des bénévoles pour la gestion de la section : trésorerie, secrétariat, animation, ...

La fin de saison a été marquée par l'annonce de notre partenaire l'AL Ploufragan, de mettre fin à la CTC (Coopération Territoriale de Clubs). Il est vrai que les relations entre les deux clubs ont toujours été compliquées : le changement de salariés chaque année et les difficultés des dirigeants à les gérer a régulièrement compliqué les choses, d'autant que les deux n'ont pas tout à fait les mêmes objectifs.

Il a donc fallu trouver une nouvelle organisation pour prendre en charge l'encadrement de l'ensemble des équipes jeunes et surtout trouver des créneaux horaires dans les salles briochines, ne pouvant plus disposer des salles de Ploufragan. L'AL de Saint-Brieuc a gardé les équipes régions U13 et U15 filles et l'AL de Ploufragan a gardé les équipes garçons.

## PROJET

Le côté sportif fonctionne très bien, avec des résultats toujours en évolution positive. L'objectif principal des années à venir est d'investir plus d'adhérents dans la vie de la section. Plusieurs actions sont envisagées à cet effet :

- un tournoi de basket sur Saint Brieuc dans le quartier des Villages,
- un tournoi inter école, implanté dans le quartier des Villages,
- une buvette lors des matchs,
- le développement du sponsoring.



# Boxe

## EFFECTIFS

**Boxe Française** : 101 adhérents - Boxe Anglaise : 36 adhérents - 12 Bénévoles

BF : 3 créneaux adultes, 3 créneaux enfants, 2 créneaux ado

Cinq encadrants, Christophe Delande, Romain Raffray, Nathalie Dubois, Marc Imbert, Gilbert Le Riboter.

**Boxe Anglaise** : 3 créneaux

Trois encadrants, Gaëtan Lestic, Jessy Laronche, Christophe Delande.

## RÉSULTATS SPORTIFS

BF :

Passage de grades tout au long de la saison

Inter-club organisé en décembre 2023

Trophée Kangourou pour les enfants (deux champions de Bretagne : Yanis et Malo)

Sélection Championnat de France Assaut Jeune (Maël, vice-champion de Bretagne et Blanche 3<sup>ème</sup>)

Sélection Bretagne Open de France Assaut (Gaëtan et Sofiance, vice-champions de Bretagne et Thomas 4<sup>ème</sup>)

Finale de Championnat de France Élite-B pour Yves Marie

Premier combat pour Maxime et Sofiane

Participation gala en Normandie



BA :

Inter-club organisé en décembre 2023, Championnat de France Élite pour Christophe et Cédric (3<sup>ème</sup> tous les deux), participation de plusieurs boxeurs aux galas de Rennes, Guingamp, Saint Brieuc et Port-Louis.

## RÉALISATIONS

Création groupe ado

Achat de matériel

Création de la boutique en ligne

## PROJETS

Acquisition de logiciel de gestion « MonClub » (inscriptions et communication du club)

BF : Formation de jeunes en Juge Arbitre, organisation interclubs, intégration de nouveaux bénévoles dans le bureau et l'organisation des séances.

BA : Nouveau bureau, Organisation interclubs

## Parkour

L'engouement des jeunes pour le Parkour ne faiblit pas, bien au contraire. 144 adhérents répartis en 8 cours par semaine le pratiquent au sein de l'Amicale. Comme l'année précédente, il n'a été pas possible de satisfaire toutes les demandes. Les séances sont encadrées par l'animateur de l'Amicale, Steven Lucas, au gymnase Charner.

### CRÉATION DE LA SALLE PARKOUR

L'année a été consacrée à la création de la future salle rue Théodule Ribot. Les travaux ont pu reprendre après une période consacrée à réglé les questions réglementaires, notamment la demande de permis de construire auprès de la Ville de Saint Briec.

Ce fut une réelle aventure et un projet participatif et collectif intense. La construction des modules a été dirigée par Nicolas Fannecher, père d'un jeune adhérent, Solal, et dirigeant de l'entreprise de charpente BBC Bois. Il a mis son expertise et son outillage au service de l'opération. Autour de Steven un grand nombre de jeunes adhérents et leurs parents ont travaillé d'arrache-pied chaque week-end et pendant les vacances scolaires afin que la salle soit prête pour la rentrée 2024.

Les artisans se sont également succédé dans la même cette période ...

L'électricien pour la mise aux normes de l'électricité.

Le maçon pour ouvrir une porte de secours coté Hélène Boucher et combler l'ouverture vers le l'habitation du propriétaire.

Le plombier pour la mise aux normes accessibilités les toilettes.

Le peintre pour repeindre le portail et les places de parking réservés aux personnes à mobilités réduites devant la salle.

Le serrurier pour poser la porte de secours et inverser la porte d'entrée pour qu'elle soit également aux normes accessibilités.

Les sociétés DESAUTEL et APAVE pour mise aux normes incendies et accessibilités.



L'ensemble de ces travaux représente une somme de 32 000 €.

En plus du bois pour les modules fabriqués par Steven et les adhérents, la salle est équipée de matériel sportif ; des dalles en mousse pour habiller le sol, des tubes d'aluminium pour pouvoir s'y

suspendre, des matelas de réception, un praticable et un airbag électrique pour pouvoir effectuer des acrobaties. L'ensemble de ces achats représente un engagement de 53 000 €.

### Une implication sans faille

Grâce à l'implication sans faille de Steven Lucas et de nombreux adhérents, la salle a pu ouvrir la dernière semaine de septembre et les cours ont pu débuter.

Il faut saluer particulièrement Steven pour tout le travail accompli. Il a su fédérer autour de lui une équipe de volontaires, acquérir des compétences qu'il ignorait totalement, surmonter les obstacles qui ont été nombreux, tout ça dans un flegme et un sérénité sans faille.

La subvention de l'Agence National du Sport dans le cadre de l'appel à projet « 5000 équipement » permet

de financer 50 % des dépenses, les propriétaires des locaux ont apportés une aide substantielle sous la forme de gratuité de loyer, l'entreprise BBCBois d'une aide 7 860€ sous forme de prêt de main d'œuvre, prêt de d'outillage et gratuité de l'ingénierie et la société SARL Choumic a fait un don de 500 € (le dirigeant de la société est le père d'un jeune traceur).

Le reste des travaux est financé sur fonds propres.

## Pétanque

La section s'est développée au sein de l'Amicale Laïque Saint-Brieuc en janvier 2022, avec 35 licenciés. Il en compte aujourd'hui 63 licenciés dont 20 féminines.

Lors de l'Assemblée Générale en novembre 2024, le club a renouvelé sa confiance à Gilles Hamon en tant que président et à son équipe.

Le club a rencontré des difficultés de fonctionnement, suite à l'envahissement des espaces habituellement utilisés par les gens du voyage lors des tempêtes de l'automne 2023. Il en est résulté l'annulation de la plupart des rencontres organisées par le club, le privant des ressources habituelles.



La possibilité d'utiliser les halls de Brézillet, un temps incertaine, est prolongée dans l'attente de la construction d'un équipement adéquat. Ce projet d'un boulodrome couvert devrait être concrétisé pour fin 2025 sur un terrain défini dans la zone de Brézillet.

### ACTIVITÉS 2024

Entraînements tous les mardis, jeudis et samedis après midi dans le hall Kervizic à Brézillet. Après l'annulation des rencontres de l'automne 2023, le club a organisé 8 concours de janvier à avril 2024. Avec le Comité départemental, il a participé au stand « pétanque » lors de la Foire Exposition.

Participation en coupe et en championnat :

- 4 équipes masculines en championnat départemental,
- 1 équipe féminine en championnat départemental,
- 4 équipes en coupe départementale dont l'équipe senior qui termine 4ème en Coupe d'Armor,

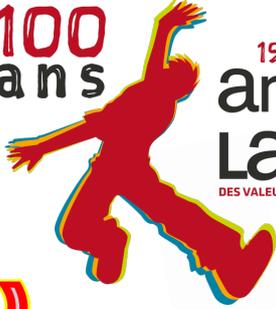
### PERSPECTIVES POUR 2025 :

Démarrer l'année en convivialité avec la galette des rois, organiser plusieurs concours : ils pérenniser le club en assurant l'autofinancement, augmenter les effectifs par l'arrivée de nouveaux adhérents.



**Le club est dans l'attente des structures adaptées pour mettre en place une section jeunes.**

100  
ans



1925-2025  
amicale  
Laique  
DES VALEURS À VIVRE

# Rapport d'activité 2023-24



## Multi-sports Yoga Pilates Qi Gong

## Multi-Sports

**Le Multi-sports Enfant** est avant tout l'éveil, la découverte, l'initiation sportive, de la motricité et non de la compétition.

Durant l'année, les jeunes découvrent une dizaine d'activités sportives pendant 3 à 4 séances de 45 minutes. Les parents sont invités à participer à l'animation des séances, chacun leur tour (4 à 5 par séance). Outre l'implication de l'adulte dans le processus, cela nous permet d'optimiser le temps effectif d'activité. Les jeunes sont occupés pendant les 45 minutes et n'ont pas le temps de se disperser.

**Le Multi-sports adulte** permet de pratiquer une activité physique hebdomadaire adaptée au niveau et aux compétences de chacun. Il s'adresse soit à des personnes qui n'ont jamais pratiqué de sport, soit à des personnes qui sont sportives mais qui ne souhaitent pas s'enfermer dans la pratique d'un seul sport.

### EFFECTIFS

88 enfants âgés de 4 à 8 ans répartis en 4 cours de 45 minutes, le samedi et le mercredi matin. 40 adultes, le mardi ou le jeudi soir.

Cette année les séances étaient encadrées par **Steven Lucas** qui applique toujours la même méthode le plaisir et la bonne humeur. Plusieurs adhérents interviennent, notamment lors des inscriptions de début d'année et sur des tâches administratives.

Cette activité est également un terrain d'expérience pour les stagiaires BPJEPS ou CQP qui sont intégrés progressivement dans l'animation des séances.

### LES SPORTS PROPOSÉS

Athlétisme, Jeux de ballons, Hockey, Base-ball /Thèque, Kinball, Tchoukball, Cirque /expression, Accrosport, Gym, Jeux d'opposition, Jeux extérieurs, Course d'orientation, Rugby, Roller, Vélo.

En fin d'année une sortie réunit les adhérents : plage des Rosaires pour les enfants et sortie Paddle à Martin-plage pour les adultes.

## Yoga

Travail du corps sous forme de postures et d'enchaînements, guidé par la respiration. Le Yoga vise à favoriser la souplesse la force et la détente. C'est un moment où l'on se pose pour se reposer et se ressourcer.

55 adhérents, 4 séances par semaine, une salariée : Isabelle Hellec.

Elle encadre également, grâce à une convention de mise à disposition de personnel, trois ateliers chaque semaine pour les adhérents de l'Office des Retraités Briochins. Ces séances ont lieu à l'ORB.

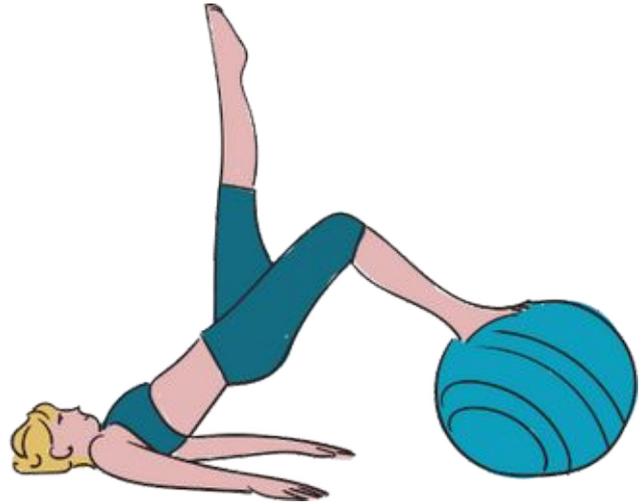


## Gym Pilates

Exercices basés sur la respiration, le renforcement musculaire en profondeur et en souplesse, pour un corps plus ferme, harmonieux et relaxé

36 adhérents, 5 séances par semaine, une salariée : Isabelle Jouanne

La pratique du Pilates est souvent conseillée par les médecins pour les personnes qui ont des problèmes musculaires et articulaires. Nous proposons deux séances le midi et deux séances le soir pour lesquelles nous refusons des personnes chaque année.



Isabelle possède un diplôme qui lui permet d'encadrer les Activités Physiques sur prescription Médicale ce qui permet de proposer une séances réservée aux personnes en ALD (arrêt de longue durée), en maladie Chronique ou présentant des facteurs de risque ou en perte d'autonomie ; ces séances sont proposées le jeudi en milieu d'après midi.

## Qi Gong

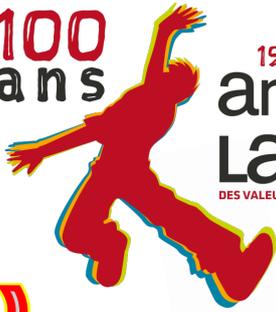
Par des mouvements lents de respiration et d'attention le Qi Gong favorise la relaxation mentale, l'assouplissement corporel et le plaisir de se mouvoir. Il permet de retrouver un équilibre psychique et physique pour une meilleure santé (en prévention ou curatif) ou de plus grandes performances sportives.

29 adhérents, 3 séances par semaine, une bénévole; Isabelle Dessuche.

Le Qi Gong se développe au sein de l'Amicale laïque, comme l'indique chaque année la progression des inscrits.



100  
ans



1925-2025  
amicale  
Laique  
DES VALEURS À VIVRE

# Rapport d'activité 2023-24



## Activités culturelles et artistiques

## Dances

Comme les années se suivent et ne se ressemblent pas, cette année, pas de Gala c'est tout les deux ans !

La progression se poursuit depuis les années précédentes : les effectifs sont encore en hausse de 22 %.

Mariam arrêtée à partir de janvier, a du être remplacée, exercice particulièrement compliqué au vu des nombreuses compétences et de la diversité des activités qu'elle anime : Danse orientale, samba, street jazz, Fit Danse, Step, etc.

L'absence de Mariam ayant été anticipée, l'Amicale a trouvé six personnes pour assurer l'activité en son absence :

- Olga Khendryk pour le Street Jazz ados et adultes
- Manon Aubry pour la Samba
- Suzon Rouvray pour l'éveil le samedi matin
- Gersande Moge pour la danse orientale
- Christophe Stephant pour le fit dance stretching
- Isabelle Jouanne pour l'éveil et la découverte de la danse le mercredi.

### Événement heureux

L'année a été marquée par l'arrêt pour congés maternité de **Mariam**, animatrice danse. Elle a mis au monde le petit Frankin le 30 avril 2024.

**Isabelle Jouanne** a pris en charge les séances d'éveils et de découverte de la danse du mercredi. Il faut saluer le travail qu'elle a réalisé.

### OBJECTIFS



Éveil corporel et musical pour les 4-5 ans

Danse classique : initiation, débutant, moyen, intermédiaire (ados), adultes tous niveaux

Danse moderne-jazz, Danse Orientale, Samba : initiation, débutant, moyen, intermédiaire (ados), adultes tous niveaux



### ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

Années	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Adhérents mineurs	103	91	85	58	93	99	125
Adhérents adultes	22	21	18	10	19	20	29
Total pratiquants	125	112	103	68	112	119	154
Nombre d'ateliers	13	13	13	10	11	11	11

## Lindy Hop

La compagnie des **Pieds mobiles** propose des cours pour adultes de Lindy hop et de Charleston avec des danses swing et jazz des années 20, entre rock et boogie-woogie. L'activité est encadrée par l'association des Pieds Mobiles et les participants sont adhérents de l'Amicale Laïque.

Les cours ont lieu chaque mardi soir dans la salle de motricité de l'école maternelle du Grand Clos. Un nouveau créneau s'est ouvert cette année, le jeudi soir après 21 heures dans la salle de danse du Foyer laïque. Des ateliers sont proposés certains week-end.

En passant à 97 participants, l'effectif a été doublé par rapport à l'année précédente.



## Langues : Anglais Espagnol Italien

L'apprentissage des langues étrangères n'est plus vraiment à la mode ; peut être se poursuit-il sur internet ou autre. Cela pourrait expliquer que les effectifs dans les cours de langues n'augmentent pas comme d'autres activités.

Néanmoins, grâce à la qualité des trois animateurs et animatrices Sylvain, Violetta et Marie Pascale et l'ambiance qu'il et elles savent mettre dans les cours, le nombre d'adhérents se maintien d'année en année.

Les adhérents sont fidèles malgré les aléas et en dépit des changements de lieu successif de l'activité. Obligé de quitter les locaux de l'Espace rue de Cornouaille avec les travaux qui ont débuté en juillet 2021, l'activité s'est déroulée dans les locaux de l'association Sillage à Robien loué durant deux ans pour accueillir les cours de langues. Le calendrier de travaux annoncé, avec entré en usage en septembre 2023 n'ayant pas été respecté, il a fallu, une nouvelle fois, s'adapter. Des solutions temporaires, au centre social La Ruche, au Foyer laïque, à la Villa Carmélie on été trouvé, avant d'accéder aux nouveaux locaux en mars 2024 !



### EFFECTIFS

Années	Anglais (Sylvain Maillet)				Espagnol (Violetta Rojas)				Italien (Marie Pascale Martin)			
	20/21	21/22	22/23	23/24	20/21	21/22	22/23	23/24	20/21	21/22	22/23	23/24
Nombre d'adhérents	47	39	43	50	15	9	14	10	17	19	15	14
Nombre de cours	6	6	6	6	2	2	2	2	3	3	3	3

### OBJECTIFS

Proposer des cours de niveaux (débutant – intermédiaire - avancé - confirmés – conversation).

## Semaine du Cinéma Italien

La Semaine du Cinéma Italien s'est tenue du mercredi 10 au mardi 16 janvier. Plus de 700 spectateurs ont assisté à la programmation sélectionnée par l'équipe bénévole de *Al Cinema !* en collaboration avec le cinéma Club 6.



Les sept films retenus étaient projetés en version originale, à raison de plusieurs projections chaque jour. *Interdit aux chiens et aux Italiens* était programmé à l'intention du jeune public et des centres de loisirs. L'historien et sociologue Marc Lazar a été invité à échanger avec le public à propos du film *Loro* – diffusé en France sous le nom *Silvio et les autres* – fiction autour du personnage de Silvio Berlusconi,

Les spectateurs ont la possibilité de donner leur appréciation sur les film projetés. Les appréciations recueillies après les projections, débouchent sur le *Palmarès des spectateurs briochins*. En 2024, le film préféré fut *La Dea Fortuna*, de Ferzan ÔZPETEK.

La semaine est animée par l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc. Elle reçoit le soutien de la Ville de Saint-Brieuc et d'entreprises de l'agglomération.

## Encadrement

L'atelier « encadrement » fonctionne sous la houlette de Catherine Binder, animatrice bénévole. Il fonctionne toutes les deux semaines à la Maison de quartier de la Ville Bastard. Les adhérents bénéficient de conseils et échangent leurs savoirs.

### EFFECTIFS :

Public fidèle de six adultes.

### OBJECTIFS

Activité artistique, se servir de sa tête et de ses mains, affiner ses goûts artistiques et constituer un groupe amicale et convivial.



100  
ans



1925-2025  
amicale  
Laique  
DES VALEURS À VIVRE

# Rapport d'activité 2023-24



## Pole jeunesse

## Le PROJO - Mission jeunesse quartier ouest

Cette première année complète de fonctionnement de la Mission jeunesse quartier ouest voit la hausse significative des effectifs. La progression est liée au travail de terrain intensif de l'équipe pédagogique, et aux liens avec le collègue Jean Macé (l'animatrice de la Maison des Collégiens est partiellement mise à disposition, pour participer à l'équipe du Projo).



Les jeunes sont les acteurs de leurs loisirs. Ils sont force de proposition pour les activités qu'ils souhaitent réaliser. Des temps sont ménagés pour qu'ils contribuent au fonctionnement du local mis à disposition par la Ville pour mener la mission : modalités d'inscriptions aux activités, préparation des programmes, décorations, etc.

Pour favoriser au maximum la participation des jeunes aux actions de l'association il a été mis en œuvre un système de valorisation du bénévolat. Ils peuvent ainsi financer leurs activités en donnant du temps à l'association : Organisation d'une buvette de la section basket, nettoyage des minibus, rangement, ...).

Le contact avec le public de 15-25 ans – peu enclin à venir dans une structure comme le Projo – a pu s'établir grâce une activité FUTSAL organisée en collaboration avec un groupe de jeunes du quartier. Les créneaux qui ont lieu en soirée principalement pendant les vacances scolaires regroupent une quarantaine de jeunes en moyenne. Ces rencontres sportives sont un moyen pour aller à la rencontre des jeunes et d'échanger sur leur projets personnels. Ainsi cinq jeunes ont été accompagnés sur des formations dans le métier de l'animation (CQP ou BAFA).

### PARTENARIATS

Le Projo inscrit son action dans le territoire, en travaillant en collaboration étroite avec les différents partenaires du quartier. Chaque fois que c'est possible, les jeunes construisent leur participation aux animations et aux événements du quartier ouest. Sont notamment concernés : La Ruche, Bonjour Minuit, Sort tes Moutons ...

Les relations avec les établissements scolaires – collègue Jean Macé et Le Bras, lycées Jean Moulin, Freyssinet, et Renan – se renforcent à travers l'accompagnement d'une dizaine d'élèves au profil « décrocheur ». Des conventions signées avec ces établissements précisent les mesures de responsabilisation. Le dispositif permet aux jeunes d'éviter une sanction scolaire en effectuant un travail éducatif au sein de l'Amicale Laïque.

Pour l'association, c'est une action chronophage mais elle a un réel impact sur les jeunes accueillis. Le Projo assure la continuité de la dimension éducative puisqu'après la période de responsabilisation, les jeunes concernés continuent à fréquenter le Projo.

### OUVERTURE EXTÉRIEURE

Le projet de participer au congrès national de l'ANACEJ (Association Nationale des Assemblées et Conseils d'Enfants et de Jeunes) a été retenu pour la fin de l'année 2024. Cinq jeunes et un animateur sont inscrits. La rencontre avec des délégations de la France entière – outre-mer comprise – sera une occasion d'ouverture et de confrontation d'expériences ; et sans doute un retour avec plein d'idées pour enrichir la vie du Projo.

## Centre de loisirs - Accueil collectif de mineurs

Chaque mercredi et pendant les petites vacances scolaires l'Amicale Laïque accueille les enfants de 3 à 12 ans. Après l'inscription, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas ; elles n'ont pas l'obligation d'inscrire leur enfant tous les mercredis, et les enfants peuvent être inscrits la veille au soir avant le mercredi ou jusqu'au vendredi avant les congés scolaires.

L'ACM a pérennisé son fonctionnement à 94 enfants, acté en 2022.

Les enfants ont été encadrés par 7 à 12 animateurs titulaires du BAFA où ayant été formés par l'Amicale. Ils sont embauchés en Contrat d'Engagement Éducatif – contrat spécifique à la branche de l'animation pour les Accueils Collectifs de Mineurs. Avec ce contrat, ils peuvent seulement travailler les mercredis et les petites vacances ; il s'agit donc d'étudiants ou de personnes ayant d'autres employeurs.

Les animateurs proposent un planning d'activités en lien avec le projet pédagogique et éducatif : autonomie, émancipation, éducation populaire, appropriation de l'espace et des services publics, vie en collectivité, égalité des genres, consentement et éco-responsabilité. Il est laissé suffisamment de libertés aux équipes pour pouvoir adapter les plannings aux envies des enfants. Le planning et la liberté qui l'accompagne permettent aux enfants de passer un moment agréable, de loisirs et de repos dans une ambiance détendue et sécurisée. Les enfants pratiquants aussi le basket ont la possibilité d'aller à leur entraînement avec l'Amicale le mercredi dans le cadre de l'Accueil de Loisirs. L'accueil de loisirs collabore avec plusieurs structures : bibliothèque André Malraux, piscine Aquabaie, Musée, cinéma Club 6, Ligue de l'enseignement, Maison de l'enfance, Foyer logement des villages et centre social. Par ailleurs des collaborations se nouent à l'interne de l'association.

Lors de sorties en dehors de Saint-Brieuc, des coopérations sont opérées avec d'autres centres de loisirs quand c'est possible : Loudéac, Pontivy, etc.



L'équipe pédagogique travaille principalement l'autonomie, notamment en accentuant un fonctionnement plus participatif avec des missions faites par les enfants : mise en place du réfectoire, de la salle de sieste, entretien du jardin, soins de l'aquarium, réorganisation de l'espace. Le décloisonnement des âges est recherché entre les « maternelles » et les « élémentaires ». Ces

derniers ont la possibilité d'aller aider les plus petits dans leur quotidien et les maternelles rejoignent plus souvent les élémentaires lors de temps forts.

### **Le succès de l'inclusion**

À la fin de la saison dernière, l'équipe pédagogique a décidé, notamment en faisant suite aux recommandations du SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), de mettre l'accent sur l'inclusion d'un public atypique et en besoin de vie en collectivité.

Pour les mineurs tout d'abord, grâce à un partenariat avec le pôle Ressource-inclusion des Côtes d'Armor et le pôle inclusion de la Ville de Saint-Brieuc, la direction et une partie de l'équipe pédagogique se sont formées à l'accompagnement des publics atypiques. Le public est fortement sensibilisé aux différences.

La CAF accompagne l'association en aidant au financement de postes permettant un accompagnement personnalisé des mineurs.



### **ENCADREMENT**

38 animateurs différents ont été engagés à divers moments de l'année et en fonction des périodes et de leurs disponibilités.

De grosses difficultés de recrutement, notamment de personnes diplômées ont été observées tout au long de l'année. La politique de rémunération des CEE de l'association permet de limiter les effets, mais n'empêche pas les difficultés de recrutement liées à d'autres facteurs.

Face à cela, l'Amicale poursuit sa politique de formation, d'accompagnement de son personnel et d'accueil de stagiaires.

Kiara Poirier a été en apprentissage CPJEPS jusqu'au mois de décembre. Yanis Lacheb a été présent à partir du mois d'octobre, en alternance pour son BPJEPS, remplacé par Loreena Le Bris à partir de décembre.

#### **Expérimentation et engagement**

De nombreuses autres personnes ont effectué leurs stages au sein de l'association : une personne en prépa projet avec Adaléa, cinq personnes en bac pro animation, deux personnes en découverte du métier d'animateur, dix personnes pour leur stage pratique de BAFA, deux personnes en CAP Petite-enfance, deux personnes en Bac pro Sapat, deux apprentis solidaires de l'Afev, une personne en diplôme de monitrice-éducatrice, un lycéen en stage de seconde.

### **FRÉQUENTATION**

Sur la période 2023-2024, il a été enregistré 3 825 journées et 1 221 demi-journées, soit un total de 8 871 demi-journées. Le centre de loisirs a accueilli du public a été ouvert 67 jours.

Une baisse des inscriptions en journée a été enregistrée, corrélée à une hausse des inscription en demi-journée entre 2022-2023 et 2023-2024.

En 2022-2023, 9 628 demi-journées étaient enregistrées sur 70 jours. En nombre de demi-journées par jour, la moyenne est donc de 132 cette saison, elle était de 137 celle d'avant, et de 121 la saison précédente.

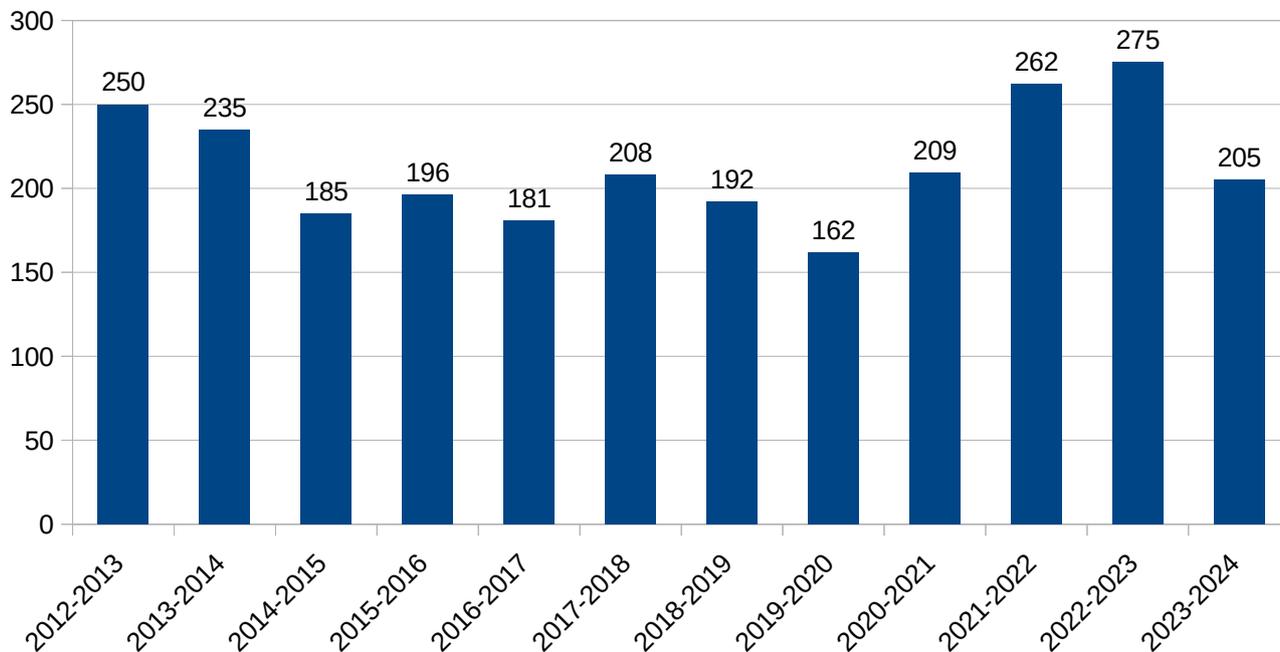
La fréquentation moyenne connaît donc une baisse résiduelle par rapport à l'année précédente : 154 demi-journées par jour le mercredi et 109 demi-journées par jour les vacances scolaires. Elle était de 160 et 113 en 2022-2023.

En terme d'enfants, cette fréquentation correspond à une moyenne de 92 enfants différents par jour par mercredi et de 56 enfants différents par jour pendant les vacances.

## LE PUBLIC ACCUEILLI

De nouveaux inscrits sont accueillis tout au long de l'année.

205 enfants ont participé à l'Accueil de loisirs soit une baisse de 25 % par rapport à l'année dernière.



Évolution des inscriptions dans la durée

Malgré cette variations des inscrits, la fréquentation est stable ; on peut en déduire que les familles fréquentent l'ACM de manière plus régulière et ont des besoins plus établis.

## Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité s'est déroulé avec les enfants du 9 octobre 2023 au mois de juillet 2024.

L'équipe est constituée de trois animatrices salariées et une personne en service civique en renfort des 90 personnes bénévoles qui permettent le fonctionnement du dispositif.

Le dispositif animé par l'Amicale laïque ne pourrait fonctionner sans l'investissement et la mobilisation des personnes bénévoles. 4009 heures de bénévolat qui ont été comptabilisées au cours de l'exercice.

Plusieurs bénévoles se réunissent au sein d'un « Bureau des bénévoles ». Trois à quatre réunions sont tenues en fonction des souhaits et des besoins. Elles ont porté sur l'écriture de la charte des enfants et sur la validation des propositions d'organisation – changement de lieux d'accompagnement des collégiens. Les bénévoles ont formulé le souhait d'une première séance famille – bénévole - enfant pour poser le cadre et les objectifs du CLAS.

## ORGANISATION DES COLLECTIFS

22 collectifs regroupant 224 enfants et adolescents âgés de 6 à 16 ans. 104 familles différentes sont inscrites :  
• 146 primaires • 69 collégiens • 3 lycéens dont 6 enfants inscrits hors filière générale (ULIS, EGPA)

75 enfants de Quartier Politique de la Ville ont fréquenté le CLAS. Hébergement “urgence” / sans adresse : 16 enfants.

Lieux d'accompagnement : les centres sociaux La Ruche, Cap Couleurs et La Puce à l'Oreille, les écoles Poutrin, Jacques Brel et Beauvallon, la maison de quartier de Robien avec l'ouverture d'un groupe supplémentaire le mercredi matin, le Musée d'Art et d'Histoire, le Projo et le Magic.

## Temps du CLAS

Cette année l'accompagnement a été individualisé au mieux, avec au maximum deux enfants par personne bénévole. Cela permet une création rapide du lien de confiance nécessaire à l'accompagnement de l'enfant dans ces compétences scolaires.

Des outils facilitant la pédagogie de détour afin de s'adapter au mieux aux différents profils des enfants (troubles, dys, ...) ont été mis à la disposition des intervenants. Nous ne focalisons pas sur l'agenda et les devoirs mais bien sur l'appétence de l'enfant en relation avec les besoins exprimés par la famille et l'école. Le temps autour du cartable peut être un moment de rangement, tri des feuilles, cahier, crayons... pour permettre un environnement propice aux apprentissages.

Les approches diffèrent selon les bénévoles et leur niveau d'aisance avec les outils (formation autour de nos outils envisagée pour 2024/2025), selon les locaux utilisés (possibilité de stockage, salle commune ou petits bureaux, accès à l'extérieur), selon les profils d'enfants.

## Temps d'éveil culturel

Un temps d'éveil à chaque séance est animé par une animatrice et/ou bénévole ou intervenant. Les temps d'éveil sont, autant que possible, coconstruits avec les bénévoles et les enfants. Les souhaits des enfants sont pris en compte pour certaines propositions en y intégrant d'autres activités.

- à l'année : projet biodiversité avec *Vert le Jardin*, collectif du jeudi à Cap Couleurs  
projet création artistique avec un artiste illustrateur Benoit Morel, 4 collectifs (Poutrin, Cap couleurs lundi, Robien, La Ruche mardi)  
Yoga proposé par une bénévole

- activités variées : alimentation, scientifiques, créatives, lien avec thématiques fête de quartier...
- bilan ludique de fin d'année permettant de donner leurs ressentis et impressions sur l'année ainsi qu'une piste d'amélioration.

En nouveauté cette année, nous avons proposé aux familles et enfants n'ayant pas de place sur le dispositif de participer aux “Cahier de vacances” durant les vacances scolaires : une matinée par quartier avec une heure autour du cartable et une heure d'éveil. Nous mobilisons également les personnes bénévoles sur ces temps.

Quelques exemples de sorties culturelles – en période scolaire et hors période scolaire.

Pour les primaires, visite du musée de Saint-Brieuc avec livret pédagogique réalisé par une bénévole, musée Mathurin Méheut, Visite Fort La Latte, Activités pédagogiques à la Hunaudaye, Atelier Pop-up avec les bibliothèques, spectacle Marionnet'Ic avec Cap Couleurs, Spectacle Marionnet'Ic organisé par une bénévole, Breaking avec Unvsti, Cité des Télécoms, stage création en bois avec les P'tits débrouillards, Festival Œil Vagabond (film d'animation avec ateliers). Ces sorties avec inscription semblent plus pertinentes lorsqu'elles sont en lien avec les animations prévues par le CLAS ; par exemple, les sorties en musée furent un réel succès car en lien avec les ateliers artistiques avec Benoit Morel.

## FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Le FLE concerne les enfants et collégiens ne maîtrisant pas suffisamment le français pour pouvoir intégrer le CLAS.

Cette année, 31 élèves dont 5 collégiens, sur 6 créneaux, le soir et le mercredi.

- deux créneaux : écoles Jean Nicolas et Berthelot : lien avec l'enseignant et les familles permettent la régularité des élèves,
- un créneau à la Biblio AC,
- un créneau à Cap Couleurs,
- un créneau à PAO,
- un créneau à la Ruche,

On constate un moindre absentéisme dans les écoles où le lien se fait facilement avec l'équipe enseignante et les familles. Les groupes du mercredi et du soir à la bibliothèque sont plus variables. L'intervenante, Laurence Le Voyer, apporte une vigilance aux orientations qui parfois ne relève pas de l'apprentissage du français mais d'autres difficultés d'apprentissages de l'enfant (troubles par exemple).

Trois enfants sont entrés dans le CLAS "classique" durant l'année suite aux séances de FLE

Perspectives : atelier parents/enfants pour l'apprentissage du Français, formation et supervision des bénévoles au FLE.

## PROJETS PARTICULIERS DE L'ANNÉE

### Création artistique

39 enfants de 6 à 11 ans inscrits à l'accompagnement à la scolarité ont participé à la création d'une fresque installée sur la façade du Foyer laïque. Ils ont suivi les phases de la réalisation : rencontre avec l'artiste, sortie musées, exposition, création artistique jusqu'à l'inauguration officielle en présence du Maire de Saint-Brieuc au mois de juin.

Quatre lieux, centre social Cap Couleurs, centre social La Ruche, école élémentaire Poutrin, Maison de quartier de Robien étaient concernés. L'opération a favorisé la mixité sociale, intégrant des enfants résidant en QPV ou non.

Le projet, financé par l'Amicale, était gratuit pour les enfants et les familles. Il a bénéficié du soutien de Catherine Bidan, bénévole à l'origine du projet, de l'intervention d'un artiste, Benoit Morel, de l'accompagnement bénévole du photographe Rémi Lebret.

Les bénévoles et artistes en herbe ont réalisés une exposition photos et organisé la réception lors de l'inauguration de la fresque, avec tous ceux qui ont participé au projet.



## Goûter fourni par l'Amicale Laïque

Nouveauté de 2023 : au vu de la disparité des goûters consommés par les enfants de l'accompagnement à la scolarité et par souci d'aborder les questions de l'équilibre alimentaire avec les enfants et famille, l'Amicale Laïque a décidé d'offrir le goûter à chaque collectif. Le goûter est composé de fruit ou compote, gâteaux secs/pain/pain de mie. Les enfants viennent directement après l'école pour partager le goûter avec le reste du collectif et les bénévoles. Un bilan positif a été réalisé en fin d'année.

**L'accompagnement à la scolarité c'est d'abord l'accompagnement des enfants mais aussi un lien avec leur famille.** Afin de renforcer le rôle des parents et le soutien dans la relation avec leur enfant, nous multiplions les temps autour de la parentalité tout au long de l'année.

- Invitation première séance pour rencontrer la personne bénévole accompagnant l'enfant.
- Temps de convivialité à chaque fin de période favorisant le lien parent/enfant avec jeux, recettes, goûter partagé par exemple.
- disponibilité des animatrices et bénévoles à chaque fin de séance et en dehors pour les animatrices.
- Bilan mi parcours individuel avec la personne bénévole et la famille, avec présence d'animatrice.
- lien avec les centres sociaux pour réorientation ou relai.
- informations sur les activités proposées sur le territoire notamment en terme de parentalité.
- petite sortie en famille avec 8 personnes maximum, permettant de créer un lien de confiance.
- En lien avec Cap Couleurs : séance de médiation animale parents / enfants.
- En lien avec Cap Couleurs, des ateliers parents ados, trois soirées sport, alimentation, sophrologie.
- En lien avec La Ruche : temps d'information sur les départ en vacances et sur l'accès aux loisirs pour les enfants type ACM.
- En lien avec la Ruche : échange avec les familles restant dans les locaux du centre social lorsque les enfants ont CLAS + proposition d'une sortie « répit » parental.
- Collaboration avec les agents de développement « Enfance, famille, Parentalité » des centres sociaux.

**Nouveauté cette année** : trois grande sortie en famille avec les bénévoles, enfants, parents, animatrices et agent de développement par quartier.

Ces sorties furent un réel succès, très appréciées des familles et des bénévoles. Ce sont des occasions d'échanger dans un autre environnement que le CLAS, de manière moins formelle. La présence des familles lors des temps conviviaux de fin de période est fluctuante.

## Soutien des parents dans la relation à l'école et accès aux loisirs

Le poste de médiatrice occupé par Clothilde Monnard facilite le lien parents / école et la compréhension des codes de cette institution. Dans ce cadre, Clothilde a accompagné des familles lors de rendez-vous collège liés à l'orientation de l'enfant par exemple. Au besoin, Clothilde peut accompagner, lors des ESS, les familles qui nous en font la demande.

Une rencontre collective a été proposée aux familles avec une professeure des écoles pour échanger sur les activités socio-éducatives possibles durant les vacances afin de maintenir les compétences scolaires de l'enfant.

Le lien avec les écoles est assuré par Clothilde dans sa mission de médiatrice. Elle participe aux réunions de rentrée et elle propose des temps de bilan en milieu et fin d'année, ce qui permet d'évaluer l'acquisition de compétences par les enfants, et de prévoir le maintien ou non dans le dispositif.

La concertation avec les écoles fonctionne. Les enseignants comprennent et relaient le dispositif auprès des familles mais il est parfois difficile pour eux de dégager du temps. Le lien avec les collèges restent à développer.

Lors des rendez-vous d'inscription, l'accompagnement à la scolarité continue propose un accompagnement à l'inscription des enfants à un loisir. En effet, l'accès à une pratique sportive ou

culturelle durant la scolarité contribue au bien être et au développement des compétences psychosociales de l'enfant, compétences dont il peut se saisir pour sa scolarité.

La dimension sociale de l'accompagnement augmente. Les familles connaissent les intervenants, elles font part de leurs difficultés. Il en résulte des échanges avec le programme de réussite éducative (PRE), les associations et institutions locales – familles sans papier, sans logement, ...

À l'interne de l'Amicale, des procédures facilitent l'inscription des enfants du CLAS : places réservées dans certains sports, facilités d'organisation avec l'accueil de loisirs par exemples, tarification.

### PLACE ET RÔLE DU BÉNÉVOLE AU SEIN DU CLAS

Recrutement des bénévoles : presse, France Bénévolat, centres sociaux, forum des associations, jeveuxaider.gouv, réseaux sociaux

	Nombre	Part des bénévoles sur le quartier (%)	Part des enfants sur le quartier (%)
Sud	20	23.52%	23.58 %
Est	24	28.23 %	30.76 %
Ouest	28	32.94 %	27.17 %
Centre ville	9	10.58 %	17.94 %
Volantes / remplaçantes	1	1.17 %	

99 présences bénévoles par semaine - 4009 heures de bénévolat : présence CLAS, formations, sorties, projets.

C'est la présence hebdomadaire des bénévoles au sein du CLAS qui permet un accompagnement adapté aux enfants et aux familles. Grâce à cette mobilisation, un collectif fonctionne le mercredi matin à la maison de quartier de Robien afin de répondre aux orientations des écoles du quartier.

C'est aussi grâce à leur mobilisation que le projet artistique de création d'une fresque murale accompagnée d'un illustrateur Benoît Morel. En effet, ce projet, pensé et mené par une bénévole a nécessité le partage des compétences (poncer, peindre, photographier, aménager, accompagner les enfants en sortie) sur de nombreuses heures en dehors du CLAS.

Le CLAS propose un planning de formation à l'échelle de la ville pour les bénévoles en complément des propositions de la Ligue de l'enseignement au niveau départemental. Ont été programmés :

- atelier animation des temps d'éveil proposé à chaque période afin que chaque intervenant puisse se sentir à l'aise lors du temps d'éveil
- atelier Échange de pratiques à chaque fin de période : échange autour de situation rencontrée, recherche de solution collective
- sensibilisation Graphopédagogue
- formation Théâtre Forum avec un psychologue Diego Rora, 3 séances + temps de restitution auprès de tous les bénévoles
- journées de formation avec la Ligue de l'enseignement (PRAI, échanges avec les autres bénévoles...)

Globalement, les formations avec la Ligue de l'enseignement sont moins suivies, car elle engage pour la journée. Les temps de formation Amicale laïque / Centres sociaux fonctionnent mieux sur certains quartiers certainement pour des questions de mobilité.

Le temps de convivialité en fin d'année avec un pique-nique et un temps de bilan fut apprécié.

## PERSPECTIVES 2024

Proposer aux familles et bénévoles de participer aux sorties afin d'améliorer le lien parent/enfant/bénévole et mieux articuler les sorties aux projets en cours lors du CLAS. Multiplier les temps de convivialité pour l'année 2024/2025 permettant aux bénévoles d'échanger, d'apprendre à se connaître.

Des perspectives plus particulière pour les collégiens : des visites et des sorties

- Cité des métiers avec intervention sur la recherche de stage / orientation,
- Bonjour Minuit avec médiatrice culturelle : filage d'un groupe + jeux musicaux,
- Sortie à la fête de quartier de Noël quartier Nord-Est briochin,
- Muder-party au château de Quintin,
- Concert de l'inauguration de la place de la Grille – Saint-Brieuc.

... des ateliers et des stages :

- Bonjour Minuit : soirée Roller – initiation
- stage théâtre d'improvisation avec Imagine,
- stage Djing avec Bonjour Minuit – SMAC
- Initiation Yoga par une bénévole
- atelier sophrologie à la bibliothèque André Malraux : gestion du stress durant les révisions.

... d'autres initiatives :

- débat mouvant.
- médiation au musée de Saint Brieuc (2 fois).

Le Cals veille à mettre en relation les adolescents avec les programmations des centres sociaux et des associations d'éducation populaire du territoire afin qu'ils connaissent les ressources et puissent d'y inscrire en autonomie par la suite. Si besoin, une animatrice accompagne le groupe sur les actions :

- le PROJO – structure jeunesse de l'Amicale Laïque – pour les activités jeunes et le sport,
- la MJC du Plateau lors du festival Splash,
- Collectifs au PROJO – lien facilité vers les propositions d'activités socioculturelles.

100  
ans



1925-2025  
amicale  
Laique  
DES VALEURS À VIVRE

# Rapport d'activité 2023-24



## Amicale laïque Centre de Vacances

## Centre de vacances - Été 2024

Le centre de vacances a été créé en 1950. En 1959 il s'est implanté dans le village de Vouvray sur la commune de Châtillon-en-Michaille, dans l'Ain. Il a pour objet de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou de loisirs de montagne dans un rayon de 50 km autour de Vouvray, activités pouvant être réalisées en forme de mini-camp sous tentes, en refuge, ...

Longtemps le centre a proposé des randonnées : les groupes partaient avec le matériel collectif et individuel transporté avec des « carrioles ». L'organisation et la mise en œuvre des activités également évoluée ; d'autres activités ont vu le jour, en s'appuyant sur les propositions et ressources d'animation du territoire.

Depuis 1959, 120 à 170 enfants sont accueillis chaque été.

### VIE DE L'ASSOCIATION

Comme les années précédentes, une équipe composée de bénévoles (4 administrateurs, jeunes lycéens stagiaires) s'est déplacée fin juin afin de préparer l'ouverture du site avant l'arrivée des jeunes début juillet. En plus des travaux de nettoyage et d'aménagement proprement dit, ils ont terminé la rénovation des murs du réfectoire début l'année précédente. Cette intervention bénévole précieuse permet de maintenir les locaux en bon état.

Les séjours ont été dirigés par Carmen Carpentier, Vincent Bertin (juillet) et Enna Blal Hossein (août).

En 2024, l'association a salarié 24 animateurs et animatrices, directeurs adjoints et une cuisinière pour encadrer les trois séjours.

#### Continuité

Le premier séjour était dirigé par Carmen Carpentier en remplacement de David Huitric, nouvellement papa.

Carmen connaît bien le centre pour y avoir dirigé des séjours. Elle est par ailleurs membre du Conseil d'Administration de l'Amicale laïque de Saint-Brieuc, c'est-à-dire si elle a toutes les compétences pour assumer cette direction. Son accord a considérablement simplifié l'organisation des séjours, évitant la délicate recherche d'un autre directeur.

#### Transmission

Enna Blal Hossein est un ancien « jeune colon ». Sur les conseils de David Huitric il a passé le BAFA il y a quelques années. Il est devenu animateur, puis il a passé son brevet de directeur. Il travaille dans la mode en région parisienne.

Il encadre désormais la colo de Vouvray sur son temps de congés payés.

Avec Bilal, on peut dire que les valeurs d'engagement à l'origine du centre de vacances dans les années 50 ne se perdent pas mais se transmettent !

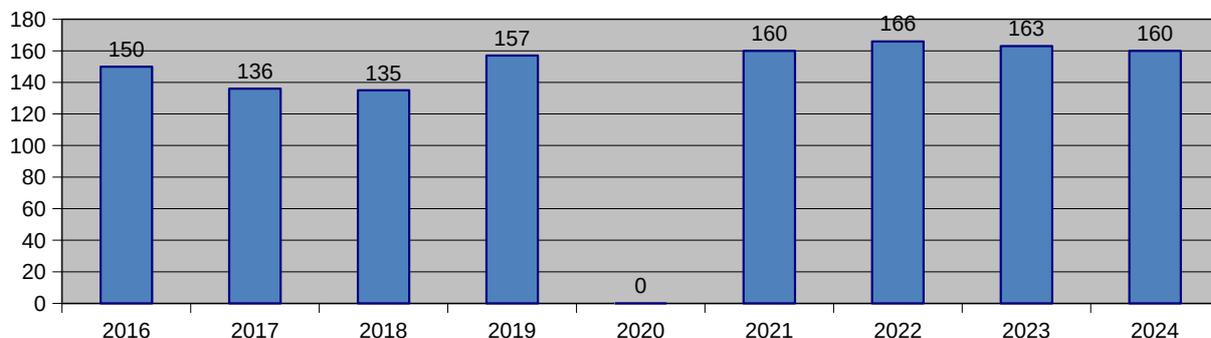


## LES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2024

Comme chaque année, quelques aléas climatiques ont empêchés de réaliser toutes les activités prévues. Mais la plupart des activités à dominante sportives et aquatiques – défi aquatique, via-ferrata, canyoning, rafting – ont pu avoir lieu. Pour ces activités, nous faisons appel à des prestataires, l'encadrement devant être effectué par des personnes qualifiées. Les autres activités sont encadrées par le personnel du centre de vacances comme les randonnées avec une nuit en refuge, les veillées, les baignades, les grands jeux, ...

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Nombre de jeunes accueillis



En 2024, le centre a accueilli 160 jeunes sur trois séjours.

Grâce à des bonnes relations avec les collègues Le Braz et Jean Macé il est possible de rencontrer les collégiens et leur présenter les séjours. Suite à ces rencontres, un grand nombre des jeunes s'inscrivent chaque année. La promotion des séjours à Saint-Brieuc a débouché sur l'inscription de 91 briochins et 24 jeunes de l'agglomération. A cela s'ajoutent 45 inscrits par l'AROEVEN (Association des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) partenaire historique de l'Amicale laïque et cofondateur de l'opération.

Les séjours de juillet ont été très rapidement remplis. Par contre, le séjour du mois d'août n'a accueilli que 34 jeunes pour 40 places.

Le Centre a été inscrit dans le dispositif des « Colos apprenantes ». À ce titre, il a bénéficié, pour la première fois, d'une aide de l'État. Les 22 000 € reçus ont permis de réduire le coût des séjours pour des familles à faibles revenus. 53 familles ont bénéficié ainsi d'une aide au départ en vacances. Ce résultat aurait pu être plus important, avec un plus grand nombre d'enfants bénéficiaires si la notification n'avait pas été reçue fin juin, trop tardivement pour avoir son plein effet.



## PRÉVISION 2025

En 2024 il y avait la crainte que le séjour à cheval sur juillet août se remplisse moins bien que les autres or ça n'a pas été le cas. Pour 2025, le même schéma sera retenu. Les séjours auront lieu :

- Séjour 1 : du samedi 5 au vendredi 18 juillet 2025 (14 jours)
- Séjour 2 : du samedi 19 juillet au 1 août 2025 (14 jours)
- Séjour 3 : du dimanche 3 au samedi 16 août 2025 (14 jours)

## RÉSULTAT FINANCIER 2024

Le bilan financier fait apparaître un résultat net comptable de - 1 468,12 €.

La volonté de limiter le coût des séjours, l'enchérissement de postes comme le transport, et le nombre insuffisant d'inscrit sur le séjour d'août explique le déficit sur le résultat d'exploitation et le déficit final.

Produits d'exploitation	155 458 €
Charges d'exploitation	160 783 €
<b>1 – Résultat d'exploitation</b>	<b>-5 325 €</b>
Produits financiers	2 096 €
Charges financières	
<b>2 - Résultat financier</b>	<b>2 096 €</b>
Produits exceptionnels	1 761 €
Charges exceptionnelles	
<b>3 – Résultat exceptionnel</b>	<b>1 761 €</b>
Total produits	159 315 €
Total charges	160 783 €
<b>5 – Résultat final</b>	<b>-1 468 €</b>

**ATTESTATION**

*TRE006 - CENTRE DE VACANCES*  
Du 01/11/2023 au 31/10/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**CENTRE DE VACANCES**  
**Pour l'exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	155 458,09 €
Résultat net comptable	-1 468,12 €
Total du bilan	172 495,40 €

Fait à LANGUEUX,  
Le 13/12/2024.  
Benoit CHARLES,  
Expert-comptable.

## BILAN - ACTIF

TRE006 - CENTRE DE VACANCES

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

ACTIF	Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024		01/11/2022 au 31/10/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Immobilitisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets et droits similaires			
Autres			
Immobilitisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilitisations corporelles			
Terrains	2 741,50		2 741,50
Constructions	166 392,59	116 228,11	57 784,40
Installations techn., matériel et outill. ind.	18 050,20	18 050,20	245,48
Autres	119 471,52	115 308,02	5 899,74
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés			
Immobilitisations financières			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>306 655,81</b>	<b>249 586,33</b>	<b>66 671,12</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et en-cours			
Créances			
Créances clients, usagers et comptes ratt.			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres	16 837,35		20 343,30
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie	97 899,07		116 606,22
Disponibilités	689,50		310,00
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL (II)</b>	<b>115 425,92</b>		<b>137 259,52</b>
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Ecart de conversion actif (V)			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>422 081,73</b>	<b>249 586,33</b>	<b>203 930,64</b>

## BILAN - ACTIF

TRE006 - CENTRE DE VACANCES

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

ACTIF	Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024		01/11/2022 au 31/10/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Immobilitisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets et droits similaires			
Autres			
Immobilitisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilitisations corporelles			
Terrains	2 741,50		2 741,50
Constructions	166 392,59	116 228,11	57 784,40
Installations techn., matériel et outill. ind.	18 050,20	18 050,20	245,48
Autres	119 471,52	115 308,02	5 899,74
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés			
Immobilitisations financières			
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>306 655,81</b>	<b>249 586,33</b>	<b>66 671,12</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et en-cours			
Créances			
Créances clients, usagers et comptes ratt.			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres	16 837,35		20 343,30
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie	97 899,07		116 606,22
Disponibilités	689,50		310,00
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL (II)</b>	<b>115 425,92</b>		<b>137 259,52</b>
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Ecart de conversion actif (V)			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>422 081,73</b>	<b>249 586,33</b>	<b>203 930,64</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TRE006 - CENTRE DE VACANCES

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 au 31/10/24	Du 01/11/22 au 31/10/23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	153 090,80	140 614,82
Dont ventes de dons en nature	95 180,80	112 977,62
Ventes de prestations de service	7 910,00	17 920,00
30610000 PARTICIP USAGERS		9 777,20
20811000 BONS CDF + HSA		
70611100 CCAS		
70620000 COLO APPRENTIAVE		
70623000 TARIFICATION SOCIALE VILLE		
Dont parrainages		
Produits de tiers financiers		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 000,00	2 000,00
74100000 SUBV POWCT VILLE		
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dans manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	367,29	14,43
75800000 PROD DIVERS DE GEST COURANTE	367,29	14,43
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>155 458,09</b>	<b>142 629,25</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	112 151,11	112 205,71
60610000 EAU	2 307,84	418,30
60612000 ELECTRICITE	2 393,49	3 118,73
60630000 ALIMENTATION	24 616,12	23 245,95
60630000 PIES ENTRET ET PETIT EQUIPP		1 221,24
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	67,35	4 720,12
60660000 CARBURANT	4 673,37	763,03
60681000 PIES EDUCATIVES	688,22	4 788,51
61300000 CAMPING	5 418,70	11 672,83
61500000 ENTretien ANNUEL	7 172,36	2 696,00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 971,53	1 847,76
62260000 HONORAIRES	2 848,00	18 493,15
62280000 SERVICES EDUCATIFS	19 443,95	38 229,08
62400000 TRANSPORT	-40 326,25	826,20
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT		254,81
62700000 SERVICES BANCAIRES	223,83	
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 110,50	1 905,34
63780000 TAXES FONCIERE	2 110,50	1 905,34
Salaires et traitements	25 014,62	22 652,21
64110000 SALAIRES	25 014,62	22 652,21
Charges sociales	11 904,88	10 910,80
64510000 COT URSSAF	1 792,07	1 728,83
64530000 COT RETRAITE ET PREVOYANCE	1 891,31	1 686,51
64540000 COT POLE EMPLOI	1 008,48	872,85
64580000 COT UNIFORMISATION	233,70	228,40
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>142 629,25</b>	<b>142 629,25</b>
<b>RÉSULTAT COURANT (I - II)</b>	<b>12 828,84</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 095,57	1 345,92
76800000 INTERETS DU LIVRET	2 095,57	1 345,92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>2 095,57</b>	<b>1 345,92</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 095,57</b>	<b>1 345,92</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-3 229,27</b>	<b>-13 455,13</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 761,15	1 761,15
Sur opérations en capital	1 761,15	1 761,15
77700000 QUOTE PART SUBV VIREE RESULTAT	1 761,15	1 761,15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>3 522,30</b>	<b>3 522,30</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>3 522,30</b>	<b>3 522,30</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII)</b>	<b>3 522,30</b>	<b>3 522,30</b>
<b>RÉSULTAT (VII + III - IV)</b>	<b>5 620,84</b>	<b>-11 109,21</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>159 314,81</b>	<b>145 736,32</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII)</b>	<b>160 782,93</b>	<b>157 430,30</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-1 468,12</b>	<b>-11 693,98</b>

SIADOPHA COMECT - ASSOCIULY - FROAL - 24/03/2025  
COPAF - STATISTIQUES COMPTABLES  
Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attribution du professionnel de l'exercice comptable

11

## COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

TRE006 - CENTRE DE VACANCES

Du 01/11/2023 au 31/10/2024

	Du 01/11/23 au 31/10/24	Du 01/11/22 au 31/10/23
64750000 FRAIS DE PHARMACIE	265,32	406,21
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	6 714,00	5 978,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 601,64	9 756,16
68112000 AMORTISSEMENTS	9 601,64	9 756,16
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	0,18	0,08
Autres charges	0,18	0,08
65800000 CHARG DIV-GESTION COURANTE		
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>160 782,93</b>	<b>157 430,30</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-5 324,84</b>	<b>-14 801,05</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 095,57	1 345,92
76800000 INTERETS DU LIVRET	2 095,57	1 345,92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>2 095,57</b>	<b>1 345,92</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 095,57</b>	<b>1 345,92</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-3 229,27</b>	<b>-13 455,13</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 761,15	1 761,15
Sur opérations en capital	1 761,15	1 761,15
77700000 QUOTE PART SUBV VIREE RESULTAT	1 761,15	1 761,15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>3 522,30</b>	<b>3 522,30</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>3 522,30</b>	<b>3 522,30</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII)</b>	<b>3 522,30</b>	<b>3 522,30</b>
<b>RÉSULTAT (VII + III - IV)</b>	<b>5 620,84</b>	<b>-11 109,21</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>159 314,81</b>	<b>145 736,32</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII)</b>	<b>160 782,93</b>	<b>157 430,30</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-1 468,12</b>	<b>-11 693,98</b>

SIADOPHA COMECT - ASSOCIULY - FROAL - 24/03/2025  
COPAF - STATISTIQUES COMPTABLES  
Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attribution du professionnel de l'exercice comptable

12

100  
ans



1925-2025  
amicale  
Laique  
DES VALEURS À VIVRE

# Rapport d'activité 2023-24



## L'AG 2024 ...

# Procès verbal de l'Assemblée Générale du 5 Février 2024

**Présents :** 45 présents, adhérents, membres du CA, salariés et bénévoles de l'association, Commissaire aux comptes : M. Thomas PECHEU

**Personnalités :** M. Thibaut LE HINGRAT, Adjoint au Maire, Mme Catherine RAULT, directrice du centre social la RUCHE,

**Excusés :** M. LE HEGARAT (adhérent, section badminton), Mme ATEDZOE (Autonome de solidarité laïque), Mme LESAGE (ORB), M. THIBAUT (Conservatoire), Mme CHENET (IEN Saint-Brieuc), M. Le Sidaner (Ligue de l'enseignement)

En raison d'une réunion importante du Conseil Municipal, les élus de la Ville de Saint-Brieuc ont demandé à être excusés : M. GUIHARD, Maire, M. LE BUHAN, Adjoint aux Finances, Mme AKTAS, Adjointe déléguée à l'éducation, M. STIEFVATER, Adjoint au sport et à la vie associative.

M. Christian COAIL, Président du Conseil départemental, Mme Solenn MESLAY Vice-présidente, déléguée à la vie associative et aux relations internationales ; M. Patrice KERVAON, Vice-président du Conseil départemental, délégué à la culture.

**Camille BINDER, Président de l'AL accueille les participants à cette Assemblée Générale.** Il remercie, le directeur et le personnel d'ASKORIA pour accueillir l'Amicale laïque et présente le déroulement de la séance.

Tous les rapports concernant l'AL et l'AL-Centre de vacances ont été mis en ligne sur le site de l'AL et ont donc pu être consultés, ainsi que le compte-rendu de l'AG du 6 février 2023. Un dossier présentant tous ces documents est également à disposition de ceux qui le souhaitent. Il ne sera donc pas fait lecture de tous les rapports.

## 1- Approbation du procès-verbal de l'AG du 6 février 2023

Ce procès-verbal a été mis en ligne et figure dans le document remis aux personnes assistant à l'AG. Il est approuvé à l'unanimité (voir tableau des résolutions).

## 2- Rapport financier par le trésorier de l'association, Bruno MENEZ.

On note en deux saisons **une évolution significative des effectifs** (augmentation de 60%) : net renforcement de tout le pôle sportif, avec, entre autres l'explosion de l'activité Parkour. Développement du pôle « culturel ». Le pôle « langues », qui était en perte de vitesse se renforce également. **Malgré cela l'équilibre financier reste fragile.** Il est obtenu grâce à une augmentation des subventions (développement des missions sur le quartier Ouest, aides à l'emploi de l'État, aides aux projets de la Ville).

L'AL reçoit des subventions du Conseil Départemental, de la Ville et de l'État. La Ville est le principal contributeur (110 € par adhérent) mais cette subvention n'a pas évolué depuis les années 2007-2008. Les aides de l'État ont progressé mais ces aides pour de nouvelles embauches sont limitées à 3 ans. **L'équilibre financier reste donc incertain.**

## 3- Rapport du commissaire aux comptes M. Thomas PECHEU

Après vérification des comptes de l'exercice, M. PECHEU n'a aucune observation à émettre. Il n'y a pas de changement dans les conventions signées avec l'AL-Centre de vacances et avec la Ligue de l'Enseignement. **M. PECHEU certifie que les comptes de l'exercice clos le 31/08/2023 avec un résultat net comptable positif de 2 538,62 € sont rigoureux, sincères et ne présentent aucune anomalie.**

## 4 - Centre de vacances - voir AG de l'Amicale laïque – Centre de vacances

## 5 – Rapport moral par Camille BINDER, président de l'AL.

Le président retrace le contexte actuel : les problèmes auxquels est confrontée la société actuelle (inflation, conflits, violence...) et les conséquences inquiétantes qu'ils engendrent (tensions sociales, attirance pour les gouvernements autoritaires, angoisse et anxiété chez les jeunes en particulier...).

Dans ce contexte difficile, l'AL a la satisfaction de voir une augmentation significative de ses adhésions, augmentation due à la diversification des activités mais aussi aux actions en direction des jeunes. Camille souligne le rôle essentiel des associations, espaces d'expression, sans obligation de rentabilité, qui permettent de renforcer le lien social et il salue la volonté de la Ville de travailler avec les associations. Il rappelle les principes fondateurs de l'AL, sa volonté de favoriser l'éducation à la citoyenneté et à l'engagement, à la solidarité. L'ouverture de la nouvelle maison des jeunes dans les quartiers ouest (le *Projo*) permet de répondre à ses attentes.

Mais cet accroissement des activités exige un travail administratif plus important et plus de besoins humains et financiers pour renforcer l'équipe.

L'association va pouvoir disposer d'un nouveau siège, rue de Cornouaille avec des salles qui seront accessibles au mois de mars. La rénovation du gymnase du Grand Clos et la création d'un Dojo sont également prévus.

Nous manquons de lieux et d'équipements pour répondre aux attentes de plusieurs activités (danse, pétanque et autres activités sportives). Un plan de rénovation et de créations d'équipements municipaux est nécessaire : l'AL est prête à participer à une concertation avec la Ville de Saint-Brieuc sur cette question.

Le président conclut en parlant des manifestations du centenaire de l'AL, dont les premiers statuts furent déposés en 1925.

## 6 - Échanges sur les rapports

Une demande de précisions sur ce que recouvre les « autres charges d'exploitation » : B. MENEZ et Th. PECHEU apportent les éléments de réponses : assurances, téléphonie, alimentaire, frais de déplacements, transports... Toutes dépenses fortement impactées par l'inflation.

Intervention d'Alain LE FLOHIC pour l'association UTOPIA. Des cours de français langue étrangère sont donnés dans les locaux du Foyer laïque. Il remercie l'AL pour son accueil chaleureux.

Camille BINDER salue le rôle de tous les animateurs et l'implication des administrateurs.

Il n'est pas toujours facile de travailler avec une collectivité. Le calendrier et les impératifs sont différents mais tous ont les mêmes objectifs. La Ville compte sur les associations et il y a la volonté d'un dialogue constructif.

#### **7- Vote des résolutions**

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. La première résolution a été adoptée en point n°1. La 7<sup>ème</sup> résolution a été votée après l'élection du CA.

Toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité. (Voir, le tableau des résolutions)

#### **8 - Renouveau du Conseil d'Administration :**

Le tiers sortant compte deux personnes : Camille BINDER et Gilles LE CLERC ; Katleen AFFARI a fait part de sa démission de Conseil d'Administration.

Un appel à candidature a été lancé, et une candidature s'est manifestée. Claudine BONNY, bénévole de l'accompagnement à la scolarité. Il n'y a pas de candidature dans la salle.

Trois candidats : Camille BINDER, Claudine BONNY, Gilles LE CLERC. Le vote à bulletin secret n'est pas demandé.

#### **Les 3 candidats sont élus à l'unanimité**

#### **9- Intervention de l'animateur Parkour**

Le Conseil d'administration a souhaité profiter de l'AG pour mettre en valeur une activité nouvelle, le Parkour – art du déplacement. Steven LUCAS, animateur, présente ce sport (les cours, les stages, le spectacle) à travers un diaporama qu'il a réalisé.

L'activité a un grand succès et se développe rapidement. Elle est passée de 30, à 130, puis 150 adhérents. Elle s'adresse aux enfants (à partir de 8 ans) et aux adultes (le plus « ancien » a 48 ans. Steven présente l'activité puis la future salle de Parkour. Le projet de cette salle a été retardé dans l'attente du diagnostic anti-pollution. L'AL disposera d'un local de 350 m<sup>2</sup>, idéalement situé, à proximité du Projo et du stade Hélène Boucher. Il est actuellement en cours d'aménagement avec l'aide de bénévoles, d'adhérents et de parents qui interviennent bénévolement.

L'ouverture est prévue en septembre 2024.

#### **10 - Interventions des personnalités**

**Mme Catherine MAYER** intervient au nom d'Yves LE SIDANER, président de la Ligue de l'enseignement. L'AL a réalisé un travail admirable dans un contexte aussi difficile, en particulier auprès des jeunes. Elle souligne l'intérêt du partenariat avec la Maison des Collégiens du collège Jean Macé.

**Catherine RAULT**, directrice du Centre Social la Ruche, dit son impatience et sa satisfaction de voir l'AL s'installer dans le quartier ouest, une proximité importante pour ses habitants. Le partenariat entre l'AL et le Centre Social dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité est particulièrement important.

**Thibaut LE HINGRAT**, Maire, adjoint en charge de la jeunesse et de l'éducation populaire : Présente ses excuses pour son retard et celles des autres élus qui n'ont pu assister à l'AG en raison d'une importante réunion, qui réclamait leur présence.

Il met en avant l'importance des associations, tout particulièrement les associations d'éducation populaire qui s'occupent des jeunes confrontés aux problèmes posés par les réseaux sociaux. La Ville a fait le choix d'être aux côtés de ces associations. Les relations ne sont pas toujours simples mais il est important de reconnaître le travail des agents de la Ville. La volonté de construire des projets en commun est toujours présente. Il y a pour preuves :

- l'ouverture du Projo (48 000 € de subvention) qui permet une politique de proximité en direction des jeunes des quartiers.

- la rénovation des locaux du Grand Clos qui doivent accueillir le siège de l'AL. Un parcours long et compliqué en raison du COVID et de l'explosion des coûts mais le déménagement va pouvoir débuter le 19 février.

- la rénovation du gymnase du Grand Clos avec réalisation d'un Dojo est prévue pour 2026. La Ville a un plan de rénovation des gymnases mais n'a pas pu y intégrer de salles de danse. Elle poursuit la réflexion. Elle a conscience aussi des problèmes rencontrés par la section pétanque qui ne peut plus disposer du hall de Brézillet qui a été vendu au SBEC. Il faudra trouver des solutions de relogement. Thibault LE HINGRAT termine son intervention en réaffirmant la volonté de la Ville de soutenir les associations, d'éducation populaire en particulier, qui permettent de combattre les inégalités. La Ville est un partenaire fiable.

**Jean VAILLANT** salue le travail des présidents d'associations qui font face à de nombreuses tâches. Camille BINDER souligne l'importance de savoir partager les tâches de présidence.

Pas de remise de trophées cette année mais l'AG est appelé à saluer le travail des bénévoles qui ont préparé l'ouverture du centre de vacances à Vouvray : Jean, Pierre, Jean, Benjamin, Marius et Vincent.

Camille BINDER prononce la clôture de cette AG en invitant l'assistance à partager un moment de convivialité.

Clôture de L'AG à 20 h.15

## Résolutions

Suite à la présentation des activités de l'année 2022-2023, des comptes, et du rapport moral, l'Assemblée générale s'est prononcée sur les résolutions suivantes :

**Première résolution** : L'Assemblée générale de l'association, après avoir pris connaissance du compte-rendu de l'Assemblée générale du 6 février 2023, approuve ledit procès-verbal.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Deuxième résolution** : L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité présenté par la présidente de l'association pour 2022-2023

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Troisième résolution** : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de trésorerie sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 approuve toutes leurs parties desdits rapports ainsi que les comptes clos le 31 octobre 2023 tels qu'ils ont été présentés. En conséquence, l'Assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Quatrième résolution** : L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 octobre 2023 (**11 693,98 €**) en report à nouveau.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Cinquième résolution** : Elle donne quitus aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Sixième résolution** : L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de voter pour le renouvellement en qualité de membres du Conseil d'administration de l'association Amicale Laïque Centre de Vacances.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

Le président, Camille BINDER

La secrétaire : Dominique BOURDONNAY



# Procès verbal de l'A.G. de l'AL-Centre de vacances

## Rapport de Catherine BINDER, présidente de l'association

**Les 3 séjours organisés cet été (entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 12 août) étaient complets.** Le centre a accueilli 163 jeunes. La présentation des séjours aux collégiens de deux établissements (Collège Le Braz et collège Jean Macé) favorise le remplissage rapide des séjours.

Les séjours ont été dirigés par David HUITRIC, Vincent BERTIN et Enna BLAL-HOSSEIN ; 24 animatrices et animateurs ont été salariés, ainsi que deux cuisiniers.

Malgré le bon remplissage, l'inflation et l'augmentation des dépenses (travaux, transports) n'ont pas permis d'atteindre l'équilibre financier.

Des bénévoles de l'AL, accompagnés par deux jeunes adhérents de la section badminton, ont passé une semaine au centre de vacances fin juin, afin de préparer l'arrivée des jeunes (travaux de nettoyage, de rénovation).

Des travaux de peinture des chalets sont à prévoir.

**Prévisions pour 2014 :** Contrairement aux années précédentes, il ne sera plus possible de proposer de séjour débutant le 1<sup>er</sup> juillet, donc avant la fin des classes (stages fin juin pour les élèves de seconde et examen du brevet des collèges fixé au début juillet). Il faudra donc modifier le calendrier des séjours.

## Renouvellement du Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque - Centre de vacances

Aux administrateurs de l'Amicale laïque de Saint-Brieuc s'ajoute Guillaume TOURRETTE (voir AG du 6 février 2023). Trois candidats Camille BINDER Claudine BONNY Gilles LE CLERC

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé. **Les 3 candidats sont élus à l'unanimité.**

## Résolutions

Suite à la présentation des activités de l'année 2022-2023, des comptes, et du rapport moral, l'Assemblée générale s'est prononcée sur les résolutions suivantes :

**Première résolution :** L'Assemblée générale de l'association, après avoir pris connaissance du compte-rendu de l'Assemblée générale du 6 février 2023, approuve ledit procès-verbal.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Deuxième résolution :** L'Assemblée générale approuve le rapport d'activité présenté par la présidente de l'association pour 2022-2023

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Troisième résolution :** L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de trésorerie sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 approuve toutes leurs parties desdits rapports ainsi que les comptes clos le 31 octobre 2023 tels qu'ils ont été présentés. En conséquence, l'Assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Quatrième résolution :** L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 octobre 2023 (11 693,98 €) en report à nouveau.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Cinquième résolution :** Elle donne quitus aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

**Sixième résolution :** L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de voter pour le renouvellement en qualité de membres du Conseil d'administration de l'association Amicale Laïque Centre de Vacances.

Avis favorable : 24

Avis défavorable : 0

Abstention : 0

La présidente, Catherine BINDER

La secrétaire : Dominique BOURDONNAY

